Annales de l'Institut français de Zagreb



LE RÉGIME FRANÇAIS A SPLIT[1]
1806-1813

Les Français occupent la Dalmatie. — Par la victoire d'Austerlitz Napoléon avait mis fin à la troisième coalition (2 décembre 1805). Par la paix de Presbourg (20 décembre 1805) François II lui cédait, entre autres pays, Venise avec les provinces d'Istrie et de Dalmatie et l'Albanie vénitienne. En exigeant la Dalmatie, Napoléon avait eu en vue de l'utiliser dans une guerre éventuelle contre la Russie, pour le passage de ses troupes, qui auraient pu traverser la Turquie, avec laquelle il était en bons rapports. En outre, devenu par la Dalmatie voisin de la Turquie, il pensait à établir des communications jusqu'à Constantinople.

Napoléon rattacha la Dalmatie au royaume d'Italie, dont il était roi et dont son beau-fils Eugène Beauharnais était vice-roi. La capitale du royaume d'Italie, Milan, devenait de ce fait la capitale de la Dalmatie, et le drapeau italien flotta sur les vaisseaux dalmates.

Comme il n'était pas possible de transporter l'armée française par bateaux, car la flotte anglo-russe tenait l'Adriatique, le général Molitor chargé d'occuper la Dalmatie, d'accord avec les autorités militaires autrichiennes, traversa la Croatie occidentale, et arriva à Knin le 16 février. L'armée française, commandée par le général Lauriston entra à Split vers la fin de février et à Makarska le 8 mars. Entre temps on apprenait que Ghislieri avait abandonné Cattaro (Kotor) aux Russes et Lauriston aurait à en faire la conquête. Les Russes, comprenant pourquoi Napoléon avait occupé la Dalmatie, s'efforçaient d'entraver ses progrès, et outre les Bouches de Cattaro ils prirent encore Korčula (Curzola). Avec la permission du gouvernement ragusain Lauriston fit avancer son armée sur le territoire de la République, pour le diriger sur Cattaro. Mais une

[1] Cette étude est un chapitre (livre III, chap. III) d'une *Histoire de Split* qui sera publiée par la commune de Split. — Sur la situation à Split au début de l'administration française on se reportera à notre article paru dans les *Annales de l'Institut français de Zagreb*, 1938, pp. 201-210.

fois entré dans Raguse, sous le prétexte d'y faire reposer ses soldats, il occupa les forts. Ce fut le 26 mai 1806, et ainsi prit fin la liberté ragusaine. Molitor et Lauriston firent ensuite leurs préparatifs pour conquérir les Bouches de Cattaro.

Le 28 août 1806 le vice-roi d'Italie nomma provéditeur général de Dalmatie le Vénitien Vincenzo Dandolo, homme d'une honnêteté irréprochable, juste, cultivé, plein du désir de bien faire, mais aussi vaniteux et despotique. Ce n'était point un rejeton de l'ancienne famille de Venise. Son grand-père, juif converti, avait eu un Dandolo pour parrain, et c'est de ce parrain, suivant la coutume vénitienne, qu'il avait reçu le nom de Dandolo. Après avoir terminé ses études à l'université de Padoue, Vincenzo Dandolo, établi pharmacien, s'était occupé avec passion de science et de politique. En 1797 il avait pris une part active au mouvement révolutionnaire et au gouvernement démocratique de Venise.

Le 12 juin 1806, Napoléon nomma le général Marmont gouverneur militaire de la Dalmatie. Marmont, alors jeune général, avait déjà derrière lui un long passé militaire, rempli de grands noms de batailles en Italie, en Egypte et en Allemagne, de victoires et d'épreuves, à côté de Napoléon. Il était en outre bon diplomate et excellent organisateur. Mais, comme Dandolo et même plus que lui, il était vaniteux, fier, avide de gloire, s'attribuant tous les succès, du reste aimé des soldats, tandis que ses camarades et les officiers sous ses ordres lui en voulaient de ses défauts.

Dandolo arriva à Zara (Zadar) le 30 juillet 1806, et le 10 il publia une proclamation aux Dalmates en croate et en italien : « Me voici parmi vous, ô fière et fidèle nation croate » disait-il en commençant, et il terminait : « Braves Dalmates ! Tous vos besoins et vos avantages, sont de cet instant les miens. Croyez bien que votre roi pouvait choisir pour vous un homme plus sage et plus savant que moi, mais non plus plein du désir et de la pensée de vous rendre heureux ».

Deux jours plus tard, le 12 juillet 1806, paraissait à Zara le premier numéro de l'hebdomadaire *Il Regio Dalmata-Kraglski Dalmatin*, le premier journal dalmate et le premier journal en langue croate.

Un nouvel esprit pénétrait de l'occident en Dalmatie ; les hommes nouveaux qui étaient à la tête de l'administration dalmate en étaient inspirés, et pleins du désir de le répandre dans le pays.

La première insurrection en Dalmatie et à Split (1806). — Napoléon avait espéré que la Dalmatie lui donnerait de bons et braves

soldats, mais il s'était trompé, tout comme l'Autriche. Le 31 mai était publié le décret sur l'organisation de la légion dalmate. Le soldats de cette légion devaient être en premier lieu des volontaires, mais si les volontaires manquaient, on devait lever au tirage au sort les soldats nécessaires parmi les hommes de 18 à 30 ans.

A la publication par Dandolo, le 27 juillet, du décret prévoyant que la levée commencerait le 15 septembre, une grande agitation s'éleva en Dalmatie, et dans quelques régions, entre autres les environs de Split, elle arriva jusqu'à la révolte ouverte. Les Russes et le clergé excitaient la population contre les Français. Dans ces conditions Dandolo entreprit un voyage à travers la Dalmatie pour s'informer et prendre les décisions nécessaires à l'apaisement.

Son séjour à Split à cette occasion fut marqué par une émeute qui irrita profondément le provéditeur [1] et provoqua une répression rigoureuse.

Organisation de l'administration française en Dalmatie. Le district de Split. Le tribunal, la chambre de commerce, le lycée de Split. — A la fin de 1806 l'administration de la Dalmatie était organisée. A la tête de la province était le provéditeur général, avec ses bureaux (la *provveditura generale*) comprenant six directions : les affaires intérieures, la justice, les finances, l'instruction publique, les affaires militaires et la comptabilité. Le pays était partagé en quatre districts (*distretti*), Zara, Sebenico (Šibenik), Spalato (Split) et Makarska, à la tête desquels étaient des délégués.

Les districts étaient divisés en cantons avec des sub-délégués, et les cantons en communes avec une administration municipale, présidée par un podestat assisté d'un conseil municipal. Pour l'administration des villages étaient désignés les anciens (*anziani*). L'arrondissement de Split comprenait cinq cantons : Split, Trogir, Sinj, Nerežišće (île de Brač) et Hvar.

Le provéditeur était assisté d'un Conseil supérieur de la Dalmatie composé de gens du pays, mais ce conseil ne joua aucun rôle et ne se réunit que le 5 novembre 1806 et le 22 mai 1807.

En 1807 on nomma un résident de Dalmatie à Milan, qui devait défendre auprès du pouvoir central les intérêts de la province. Ce fut Stratico, mais il n'eut jamais d'autre occupation que de représenter la Dalmatie dans les cérémonies.

La justice, désormais distincte de l'administration était confiée à des juges locaux ou juges de paix, au nombre de 22 siégeant dans les localités où résidaient les délégués et subdélégués et dans les autres

[1] Novak, « Split au début de l'administration française ». *A. I. F. Zagreb*, 1938, pp. 205-206 ; Pisani, *La Dalmatie...*, p. 203.

localités importantes. A Zara et à Split étaient établis deux tribunaux de première instance pour les procès civils et criminels, qui faisaient fonction de tribunaux d'appel pour les justices de paix ; ils comprenaient un président, huit juges, un procureur et son suppléant. Une cour d'appel avait son siège à Zara et la Dalmatie faisait partie du ressort de la cour de cassation de Milan.

Eu égard à la situation particulière de la Dalmatie, on n'y introduisit pas les lois françaises. On conserva les anciennes vénitiennes, quelques-unes des autrichiennes à côté d'un petit nombre de françaises, mais avec l'intention d'arriver à établir toutes les lois françaises. On abolit la torture, la bastonnade, on améliora les prisons, et on insista surtout sur l'égalité de tous devant la loi et le tribunal.

Dandolo fit preuve de zèle. Il s'efforça de relever la Dalmatie, bien qu'il eût contre lui les traditions enracinées, les coutumes, les privilèges qui avaient été abolis, et bien que le régime français eût comme adversaires le clergé et, secrètement, la noblesse.

Dans le *Kraglski Dalmatin*, Dandolo exposait les richesses de la Dalmatie et montrait comment les exploiter, tant pour les minerais que pour l'agriculture, la pêche, etc. Il s'efforçait de relever le commerce, et dans ce but fonda une chambre de commerce à Split, abaissa les droits sur l'importation du vin, de l'huile et du poisson, abolit les douanes commerciales entre les différents lieux de Dalmatie, organisa des foires régulières à Split, Zara, Makarska et Šibenik, il s'occupa tout particulièrement des salines. Dans l'étendue de sa compétence et dans la mesure de ses moyens, il construisit des chemins vicinaux, les grandes routes dépendant de l'administration militaire. Il encouragea également l'industrie.

Il donna de grands soins aux écoles, presque inexistantes à l'arrivée des Français. Le 22 juin 1807 parut une ordonnance sur ce sujet qui créait un lycée à Zara, sept gymnases, à Zara, Šibenik, Trogir, Split, Makarska, Krk et Hvar, vingt écoles primaires de garçons, une dans chaque siège de justice de paix, douze écoles primaires de filles, une dans chaque siège épiscopal, huit écoles d'arts et métiers. On devait ouvrir en outre deux écoles supérieures, à Zara et à Split, et quatre séminaires, à Zara, Split, Osor et Makarska.

Toute cette activité visait au progrès de la Dalmatie, mais elle était contrariée par les traditions, par la pauvreté du pays, et par la défiance du peuple envers les Français, entretenue par le clergé.

Soulèvement dans les Poljica et sur le littoral en 1807. —Les mauvaises dispositions à l'égard des Français étaient surtout manifestes chez les habitants des Poljica, qui savaient que les Français aboli-

raient leurs privilèges, inconciliables avec les principes de la Révolution française.

Au début de 1807 les Russes montraient beaucoup d'activité dans l'Adriatique, aidés par les Boccais. En février leurs navires entrèrent dans le port de Vis, fin mars ils attaquèrent l'île de Hvar, en avril ils commencèrent à la bombarder et tentèrent un assaut qui échoua. Ils s'emparèrent ensuite de Brač et de là entrèrent en pourparlers avec les habitants des Poljica, des Kašteli et du littoral. Ils ne parvinrent pas à convaincre les habitants des Kašteli, mais ceux des Poljica avaient à peine besoin d'être encouragés car ils se soulevèrent en masse, avec une bonne part de ceux du littoral (de Makarska) et l'émeute s'étendit de Split à Podgora, de la mer à Vrgovac et Imotski.

Les navires russes, sur lesquels flottaient à côté de leur pavillon l'étendard de Saint-Marc, arrivèrent sous les Poljica, et le 4 juin débarquèrent des troupes russes et monténégrines dans le port de Stobreč, et les gens des Poljica attaquèrent quelques soldats français, dont un fut tué. Les troupes françaises cantonnées à Split et dans les environs se dirigèrent aussitôt contre les émeutiers et les Russes. La bataille se déroula les 5 et 6 juin, le soulèvement fut étouffé, et les Russes repoussés sur leurs navires. Avec eux s'enfuirent quelques gens des Poljica.

Le 8, environ 200 hommes des Poljica et des Boccais débarquèrent à Omiš où ils arborèrent l'étendard de Saint-Marc. Le lendemain les Français attaquèrent. Là-dessus les Russes au nombre de 600 débarquèrent, mais les Français les obligèrent à se rembarquer.

Le 16 juin les populations du littoral se soulevèrent, appuyées par les Russes qui croisaient le long de la côte et qui débarquèrent à Podgora 800 soldats, le 17. Les Français, supérieurs en nombre, les attaquèrent et les battirent ainsi que les révoltés.

Le soulèvement des Poljica ne fit que hâter l'abolition des privilèges. Le 10 juin un décret de Dandolo assimilait les habitants des Poljica aux autres Dalmates et leur territoire était partagé entre Split, Sinj, et Omiš. Le 13 juin, Marmont, venu en personne aux Poljica, condamna à mort les quinze chefs du mouvement, fit confisquer leurs biens et quatre maisons furent démolies. Dix autres émeutiers furent condamnés à mort, et un bon nombre à des peines plus douces.

A Split se réunit un tribunal militaire pour juger ceux qui étaient soupçonnés d'avoir été mêlés au mouvement.

Le soulèvement de 1809. — En 1808, l'Autriche se préparait à reprendre la guerre contre Napoléon et elle menait en Dalmatie une

vaste action secrète pour provoquer des troubles en cas de guerre et faciliter ainsi l'action de son armée dans cette province. En même temps elle organisait en Lika une légion de volontaires dalmates, tous émigrés à l'arrivée du Français. C'est ainsi qu'en 1809, quand la guerre commença, Dandolo et Marmont lancèrent des proclamations enthousiastes aux Dalmates, en même temps que les volontaires dalmates s'unissaient à l'armée autrichienne chargée d'empêcher l'armée de Marmont de rejoindre Napoléon. Ce n'est qu'à grand'peine et après de sanglants engagements que Marmont put passer, et prendre part le 5 juillet à la bataille de Wagram. Le même jour, en même temps que des troupes régulières autrichiennes, un détachement de volontaires dalmates, venant de Lika, entrait en Dalmatie pour soulever les Dalmates, et le 19 juin le général Knežević était accueilli avec enthousiasme par une foule de Dalmates en armes, à Kravibrod.

Simultanément l'émeute éclatait à Skradin qui le 21 juillet faisait un accueil chaleureux aux troupes autrichiennes, lesquelles, avec les volontaires, grossis de nombreux habitants de Skradin, entrèrent à Šibenik et y arborèrent le drapeau autrichien le 24 juillet. De là, sous le commandement du major Hrabovsky elles se dirigèrent sur Trogir où elles reçurent le même accueil.

Soulèvement à Split. — Qnand les nouvelles de ces événements arrivèrent à Split, et quand on y apprit l'approche de l'armée autrichienne, une partie de la population se souleva contre les Français. Le fauteur et le chef du mouvement était frère Arnaut (Ivan Milošević). Armé, la croix à la main, il parcourut la ville et les faubourgs, encourageant le peuple à massacrer les Français et leurs partisans. Les autres chefs des insurgés de Split étaient deux Lisičić de Veli-Varoš, Carlo Fama de Messine et le chirurgien Šilović.

Tandis que les citadins étaient en révolte, quelques soldats du pays se préparaient en secret à accueillir les Autrichiens et les volontaires dalmates, au devant desquels ils se rendirent sous le commandement du colonel Vidović, et, après un simulacre de résistance, ils les introduisirent dans la ville. Le commandant de la garde nationale, Benedetti, donna l'ordre à ses hommes de ne pas résister à l'armée autrichienne, et celle-ci, avec les volontaires dalmates, précédés par les Spalatins fit son entrée dans la ville.

Ensuite les Autrichiens occupèrent tout le pays jusqu'à la rive droite de la Cetina. Les Français ne gardèrent que Zara, Knin et les hauteurs de Saint-Nicolas près de Šibenik. Le 6 août les Autrichiens prirent Brač, le 21 Hvar et le général Knežević se prépara à bombarder Zara.

Mais tandis que les Dalmates se montraient toujours plus enthousiastes, que les volontaires se recrutaient toujours plus nombreux, et qu'à Šibenik et Split se formaient deux compagnies de bombardiers et une centurie (100 hommes) de cavaliers, Knežević reçut le 29 juillet la nouvelle qu'un armistice avait été conclu le 12 à Znaim.

Malgré cela les volontaires dalmates prenaient au début d'octobre Imotski, le 14 Omiš, le 17 Makarska ; et tout le pays jusqu'à la Neretva était désormais entre leurs mains.

Les province illyriennes. — Tous ces efforts étaient vains, car, par la paix de Schönbrunn (14 octobre 1809) les Français conservaient la Dalmatie, et obtenaient en outre l'Istrie, la partie occidentale de la Carinthie, toute la Carniole, et la Croatie sur la rive droite de la Save jusqu'à l'embouchure de l'Una.

A la nouvelle de cette paix, l'épouvante se répandit parmi ceux qui avaient participé au soulèvement, et les volontaires s'enfuirent en Croatie ou en Bosnie.

Le 10 novembre le général Maurellian, commandant l'armée française de Dalmatie, publia une proclamation où il promettait l'amnistie à ceux des insurgés qui rentreraient chez eux, et il établit l'état de siège.

Le jour même de la signature de la paix à Schönbrunn, Napoléon établit le royaume des provinces illyriennes, qui officiellement ne s'appela que *les provinces illyriennes*. En faisaient partie Raguse, la Dalmatie, la Croatie civile, la Croatie militaire, l'Istrie avec Trieste, la Carinthie et la Carniole. La capitale était Ljubljana. Le gouvernement était confié à Marmont.

La Dalmatie n'appartenait plus au royaume d'Italie, et son providiteur n'avait plus la même position que par le passé. Aussi Dandolo demanda-t-il à être relevé de ses fonctions, et le 29 janvier 1810 il quitta la Dalmatie. Il avait le cœur gros de s'éloigner de cette province qu'il avait aimée et pour laquelle il avait travaillé de tout son dévouement.

Les provinces illyriennes comprenaient une province militaire et sept civiles subdivisées en 20 districts. La Dalmatie comprenait cinq districts, Zara, Šibenik, Split, Makarska, Hvar. Dubrovnik Kotor et Korčula formaient la province de Raguse. Les districts étaient partagés en cantons, les cantons en communes urbaines et rurales.

Le gouverneur général était assisté du gouvernement général des provinces d'Illyrie à Ljubljana.

Dalmates et Spalatins condamnés pour l'insurrection de 1809. — La paix signée, sans égard pour la proclamation du général Maurel-

lian, les autorités militaires ouvrirent une enquête contre les chefs de l'insurrection de 1809 et contre ceux qui avaient aidé aux Autrichiens. Vingt-cinq des meneurs furent condamnés à mort, avec confiscation de leurs biens, un grand nombre à la prison, et quelques-uns acquittés.

Parmi les accusés il y avait douze Spalatins, tant Spalatins d'origine qu'habitants de Split ou gens qui s'étaient trouvés à Split au moment de l'insurrection. Andrija Menghetti, archiprêtre, âgé de 63 ans, et Stjepan Aussina, chanoine, âgé de 48 ans, furent accusés d'avoir prêché pour éveiller l'esprit de révolte dans le peuple, et pour détourner leurs ouailles de la fidélité à leur souverain légal. Le notaire Ivan Gorisio, âgé de 45 ans, Leandar Bolis, du même âge, Petar Della Costa, 52 ans, né à Sinj et résidant à Split, et Konstantin Assina, prêtre âgé de 68 ans, étaient accusés d'avoir tenu des discours subversifs et d'avoir aidé l'ennemi à réaliser ses plans. Le chirurgien Antun Šilović, 43 ans, était inculpé de s'être mis à la tête des insurgés, d'avoir répandu une satire contre Napoléon, et d'avoir arboré la cocarde autrichienne. Miho Bratinčević, préposé de la congrégation de Saint-Philippe, âgé de 44 ans, était accusé d'avoir tenu des discours enflammés pour exciter la foule, et d'avoir demandé au général autrichien de massacrer les partisans des Français. Franjo Remetić, curé à Stari, âgé de 36 ans, habitant à Split, était accusé d'avoir eu des intelligences avec l'ennemi, d'avoir excité ses paroissiens à la révolte, de les avoir détournés de la fidélité à l'empereur, d'avoir marché contre les Français vers Salone à la tête des insurgés, et d'avoir, après la signature de la paix, essayé de soulever plusieurs villages. Josip Vidović, colonel territorial, âgé de 42 ans, était inculpé d'être allé au-devant de l'ennemi, et d'être revenu à Split à la tête des troupes autrichiennes. Petar Lisičić était accusé d'être un des chefs parmi les meneurs du soulèvement, d'avoir pillé à la tête des insurgés, et d'avoir eu des intelligences avec l'ennemi. Fra Ivan Arnaut, Andrija Dorotić et Ivan Radonić étaient accusés d'être les premiers et les principaux fauteurs de l'insurrection, de l'avoir provoquée par leurs discours et leurs écrits révolutionnaires, et d'avoir marché la croix à la main, à la tête des insurgés.

Parmi les Spalatins accusés, trois furent condamnés à mort : Franjo Remetić, Petar Lisičić et Ivan Arnaut. Remetić était seul présent. Les deux autres furent condamnés par contumace. Miho Bratanić fut condamné à 10 ans de prison, Ante Šilović à 5 ans, Ivan Gorisio à deux mois, et les autres acquittés [1].

[1] Erber, p. 72.

Beaucoup des condamnés ne firent pas leurs peines, car ils furent compris dans l'amnistie accordée le 9 avril 1809 à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise.

Mais ni les peines, ni la clémence dans le jugement ne concilièrent les Dalmates à la France. En vain Marmont fit-il tous ces efforts pour le progrès de la Dalmatie, en vain établit-il dans les écoles primaires la langue maternelle comme langue d'enseignement, les Dalmates restèrent froids, sauf quelques intellectuels dans les villes. A leurs yeux les Français étaient les ennemis de la religion ; ils sentaient la charge du service militaire, d'autant plus lourde que les guerres étaient fréquentes ; ils étaient accablés d'impôts, de corvées et d'emprunts jamais rendus. En outre la mer était toujours fermée par les Anglais et par suite le commerce supprimé.

Mais à Split la partie la plus importante de la population, celle dont le rôle était décisif, ne s'unissait pas aux adversaires des Français. La vie se développait dans les conditions nouvelles et suivant les principes nouveaux de l'administration. Comme les archives de la ville, ont été, au moins pour une part, conservées depuis 1807, nous pouvons suivre de plus près la vie de la ville sous l'administration française pendant environ huit ans.

Split pendant l'insurrection de 1807. — Le soulèvement de juin 1807 eut son centre aux Poljica. Et bien qu'il fût préparé avec soin et en secret, le délégué de Split, Garagnin, avait déjà signalé à l'administration et à l'armée des signes de mécontentement et la présence d'émissaires russes aux Poljica. Le soir du même jour une flottille russe se présentait aux Poljica, prenait contact, et le 4 débarquait un millier d'hommes à Strobreč tout près de Split. L'insurrection éclata. La nervosité fut grande à Split quand on l'y apprit et quand le général Teste envoya quatre compagnies contre les gens des Poljica. Une bataille assez vive s'engagea près de Stobreč et les Français furent contraints de se retirer. Cependant on préparait à Split des mesures militaires plus sérieuses et on prenait des dispositions pour assurer la ville contre une surprise. Le 5 juin le général Teste se mit lui-même à la tête des troupes, attaqua les gens des Poljica près de Stobreč et les contraignit à se réfugier sur les canots russes qui attendaient. Beaucoup cependant tombèrent entre les mains des Français. D'autre part, après un combat acharné, les Français avaient avancé par Mravinci jusqu'à la Žrnovica, qui forma la démarcation entre les deux armées, et dont le passage était défendu par 400 Russes et 500 insurgés.

Le 6 juin quand le général Teste entreprit le passage de la

Zrnovica, le général Tirlet avec les pandours attaqua les derrières des troupes russes et insurgées et la bataille s'engagea près de Stražanac. Les Russes se voyant pris entre deux feux se retirèrent sur leurs navires et les gens des Poljica se dispersèrent.

Le 8 juin le général Marmont, venant de Zara, arriva à Split et se rendit aussitôt aux Poljica, où la paix était déjà rétablie. Là il réprimanda sévèrement les chefs et les curés, et prononça quelques peines [1].

Une autre insurrection éclata sur le littoral de Makarska, et le 17 juin on livra bataille à Podgora. Les 18, 19 et 20, les Russes bombardèrent Makarska. Le 17, Marmont avait émané une proclamation, qui menaçait les émeutiers de la peine de mort [2]. Transmise à la mairie de Split, pour être distribuée dans les provinces, elle fut lue en croate et en italien le 19 dans la cathédrale, le 21 dans les paroisses de Lučac et de Manuš, le 24 dans celles de Veli Varoš et de Dobri. En rendant compte le curé de Veli Varoš disait que les habitants sont pleins d'enthousiasme pour l'empereur Napoléon, dont ils ont le bonheur d'être les sujets, et celui de Lučac qu'ils bénissent l'empereur et maudissent ses ennemis [3].

Split pendant l'insurrection de 1809. — Les troupes autrichiennes étaient entrées à Split le 2 août, c'est-à-dire après la signature de l'armistice de Znaim. Peut-être jusqu'à cette date avait-on ignoré la défaite des Autrichiens, mais on l'apprit assurément dans les premiers jours du mois. L'administration communale était

[1] Pisani, *op. cit.*, pp. 273-276.

[2] Archives communales de Split, 1807, n° 186. En voici le texte :

Zeneral Nadçelnik Vojske u Dalmacij.

Hotecchi dasse dokonçaju Zançiçe od Mozgova, koj pram zakonim od postenja ovdi ne cine boj nego potiçajući nabune, i placchiajucchi razbojnistva ; i za ukloniti puk od Dalamacie, i od pokrajne Dubrovnicke od onih nevoglia, koje Russi aliti Mozgovi dozivgliu na reçene puke s lazivim obecchianijm, i s'himbenim zanamgliegnima.

Zapovida kako slidi.

çlan I.

Koimudrago kip Dalamatin, ali Dubrovçanin, koj bude pridobiven daje possa na brodove Ruske, aliti Mozgovske, bicchie priveden prid jedno vojnicko Pristoglie, i odsudjen na smart.

çlan II.

Zenerali zapovidnici od okolistana, naredjenissu na obsluxenje ove zapovidi, kojacchie biti iztumacena u jezik Dalianski, i Slovinski, proglassena po svoj Dalmacij i stivena u svakoj stadbenoj çarkvi meju posvetilistim od oltara.

U Splitu iz Ženeralskoga pribivalista na 17 Lipgna 1807

Obilixeno A. Marmont.

[3] *Ibid.*

dans un grand embarras : dans la ville, les Autrichiens sous le commandement du capitaine Millenberg ; à Klis, les troupes françaises, assistées de nombreux hommes armés venus de Sinj, Imotski et Makarska, qui menaçaient d'attaquer Split et d'en chasser les Autrichiens si ceux-ci ne se retiraient pas d'eux-mêmes. Le commandant autrichien, loin de vouloir rendre la place, avait décidé de résister.

Devant la menace d'un combat dont la ville aurait souffert, la municipalité s'adressa au délégué Kreljanović demeuré à son poste, et le pria de s'entremettre pour éviter un conflit sanglant surtout après la signature de l'armistice, et quand la paix devait bientôt apporter une solution [1]. Nous ne savons pas ce qu'il advint de l'intervention de Kreljanović.

Nouvelle organisation de la commune de Split. — En occupant la Dalmatie, les Français laissèrent d'abord les anciennes communes établies par l'Autriche. Vers la fin de 1806 ils les réorganisèrent sans plus tenir compte des privilèges de la noblesse qu'ils abolirent. Tous les citoyens devinrent égaux devant l'administration et devant les lois. En même temps les statuts communaux cessèrent d'être en vigueur. Ce ne fut pas non plus l'ancienne commune des temps vénitiens, qui, quoique très loin de la liberté de la commune médiévale, accordait pourtant à la noblesse spalatine la satisfaction d'une certaine autonomie, les bourgeois et le peuple n'ayant point ou très peu de part dans le gouvernement de leur ville. On aurait pu croire que ces deux classes allaient accepter le nouvel ordre de choses avec enthousiasme. Il n'en fut rien. Il y eut quelques bourgeois, des intellectuels, qui, à la vérité, s'enthousiasmèrent pour le régime démocratique, mais le peuple, surtout celui des villes qui politiquement gagnait le plus, puisqu'on l'égalait aux anciens privilégiés, ne le comprit ni ne le sentit. C'est ce qui explique le soulèvement en 1806 où les gens de Veli Varoš attaquèrent le couvent des Poljud où étaient casernés les pandours, ou encore que les Spalatins se soient associés aux insurgés contre les Français, en faveur de l'Autriche, en 1809.

La première municipalité, nommée par le provéditeur général était surtout et presque exclusivement composée d'anciens nobles et de bourgeois. Il en est de même pour d'autres institutions, également établies par le provéditeur, le magistrat de la santé [2], la com-

[1] Arch. com. de Split, 1809. N° 130.

[2] Le magistrat de la santé comprenait douze membres : le treizième qui présidait était le délégué du district. Il y avait en outre des membres payés, donc des fonctionnaires : le secrétaire, son suppléant, des garçons (*funti*) et un *assistente* de l'abattoir.

mission du commerce [1], la députation aux vivres [2], où les fonctions étaient gratuites et honorifiques, et l'inspection des cultes occupée par Don Filip Dudan [3].

Les choix de Dandolo avaient sans doute été dictées par des considérations de réputation, de richesses, de situation (commerçants ou intellectuels), mais ne s'étaient jamais portés sur des gens du peuple.

La municipalité n'avait que bien peu de décisions à prendre. Tout était soumis au délégué et au subdélégué. La commune n'était que l'intermédiaire entre la population et les autorités politiques du district et du canton. Son activité consistait presque uniquement à appliquer les ordres reçus de ces autorités.

Les délégués et la Commune. — Le premier délégué de Split fut G. D. Garagnin, avec qui la commune n'eut jamais de désagréments et qui s'efforça de travailler d'accord avec elle. Il resta à Split jusqu'en février 1808, quand il fut transféré à Raguse. Il fut remplacé par le délégué de Zara G. Kreljanović qui connaissait bien Split et les Spalatins mais les estimait peu. Il procéda sans égards envers la commune, s'attachant parfois à des bagatelles.

L'ancien conseil communal (noble) se rassemblait, du moins au XVIIIe siècle et au début du XIXe sous la domination autrichienne, dans la salle du théâtre aménagée à cet effet, et qui y était bien adaptée par ses dimensions et son apparence. Le 17 octobre 1808 quand le maire, sur l'invitation du délégué, convoqua le conseil suivant l'habitude dans la salle du théâtre, Kreljanović n'y consentit pas mais fit savoir que la réunion devrait avoir lieu dans une pièce de son appartement au palais épiscopal. Sur l'insistance du conseil pour que la séance se tienne dans la salle du théâtre et le refus du maire de se rendre au palais archiépiscopal, le délégué désigna la salle du tribunal de première instance.

Après d'autres désaccords et désagréments, le conseil se réunit enfin dans la salle choisie par le délégué. Mais Kreljanović s'offensa encore, parce que ce n'étaient pas deux adjoints qui étaient venus le chercher, mais deux simples conseillers. Il n'alla pas au conseil et le fit renvoyer par son secrétaire.

Contre une telle conduite la municipalité envoya le même jour une plainte au provéditeur général [4]. La réponse arriva dès le

[1] La *commissíon mercantile* était une sorte de chambre de commerce.

[2] La *deputazione all'annona* comprenait deux estimateurs (*giustiziere*) pour le pain, les poids et les mesures,

[3] Archives communales de Split, 1807.

[4] Arch. com. Split., 1808, N° 256.

24 octobre. Dandolo décidait que, puisque la commune n'avait pas de salle pour les séances du conseil, elles se tiendraient chez le délégué, et que ni le théâtre ni le tribunal ne convenaient à ce rôle. Le désaccord sur le point de savoir qui devait rédiger le procès-verbal, le secrétaire du maire ou celui du délégué, fut tranché en faveur de ce dernier, le maire conservant le droit de faire assister son secrétaire aux séances. Quant à la qualité de ceux qui allaient chercher le délégué, Dandolo répondit que ce ne devaient pas être des adjoints — puisque par sa décision du 18 janvier 1806 toutes les fonctions étaient réunies dans la personne du maire, et que les adjoints n'étaient donc que des conseillers.

Les maires et le Conseil. — Cependant le maire, Dr Jakov Cindro, était, dès avant cette affaire, excédé des tracasseries de Kreljanović, et il donna sa démission, qui fut acceptée.

Une séance pour l'élection du nouveau maire fut convoquée pour le 6 novembre dans le bureau du délégué. On devait désigner au vote secret trois noms à proposer au choix du provéditeur mais le 19 décembre Cindro était encore en fonctions et pendant toute l'année 1809 nous ne trouvons jamais la signature du maire. Dans un acte important établi le 11 août 1809, pendant l'occupation autrichienne, c'est Petar Alberti, adjoint, qui signe comme faisant fonction de maire et après lui signent les adjoints Josip Gorisio et Josip Pasagnoli [1].

Le 13 janvier 1810, l'adjoint Sarti fait fonction de maire. Le 19 avril 1810 le délégué écrit à l'avocat Ivellio en lui donnant le titre de *podestà interinale*, bien que le 13 avril et le 3 mai Sarti fasse encore fonction de maire. Ce n'est que le 10 mai 1810 qu'Ivellio est maire de Split [2].

Mais Ivellio ne resta pas longtemps, et le 6 juin 1810 le délégué informait la municipalité que l'auditeur intendant de Dalmatie avait nommé Pietro Alberti *podestà interinale* et désigné pour composer le *corpo municipale*, Josip Passagnoli, Josip Andrić, Marin Paulović et Jerolim Cindro [3]. L'administration municipale était réorganisée : les adjoints étaient remplacés par des administrateurs. Les nominations furent confirmées et le 22 octobre à la réunion du conseil, Alberti n'était plus intérimaire, mais à titre définitif, ainsi que les conseillers.

Le procès-verbal de la séance du 2 avril 1810 nous apprend que

[1] *Ibid.*, 1809, n° 130.
[2] *Ibid.*, 1810, aux dates indiquées dans le texte.
[3] *Ibid.*, 1810.

le conseil était réuni dans la salle des frères Cindro et que le délégué Cattani était présent. Antun Sarti, adjoint, présidait. Le deuxième adjoint était Ivan Manola [1].

Au cours de la séance du 20 décembre 1810, le maire Petar Alberti [2] tint un discours solennel pour célébrer les mérites de Marmont envers la Dalmatie et particulièrement envers Split. Il parla des routes construites par Marmont, qui unissent la Dalmatie à la Bosnie et au monde, et qui facilitent aussi les communications intérieures. C'est Marmont qui a fait abattre le vieux château et les anciens remparts, élargir et aménager le quai, et arranger le jardin public. En 1807 le conseil municipal, sur la proposition du maire Cindro, avait décidé de faire frapper une médaille qui commémorerait ce qu'avait fait Marmont pour Split. Maintenant que les travaux étaient presque achevés, il proposait que cette médaille fût offerte au général. Cependant Marmont avait exprimé le désir que la commune n'engageât pas de dépenses pour lui envoyer une députation spéciale dans ce but, et que ces crédits fussent employés à des dépenses utiles.

En raison de ces faits, et pour reconnaître les services rendus à Split par le général Marmont, maréchal de l'empire, duc de Raguse, gouverneur des provinces illyriennes, Alberti proposa au conseil de décider :

1º Que le maire enverrait à S. E. Monseigneur le maréchal Marmont la médaille frappée en vertu de la décision de ce conseil le 26 avril 1807 ;

3º Que désormais le nouveau quai s'appellerait quai Marmont ;

2º Que le jardin public s'appellerait jardin Marmont ;

4º Qu'au milieu du jardin on élèverait un obélisque en l'honneur de S. E., avec une inscription convenable ;

5º L'administration communale était chargée d'appliquer cette décision [3].

Split dans la nouvelle organisation des provinces illyriennes. — Le 15 avril 1811 parut le nouveau décret sur l'organisation des provinces illyriennes, qui changeait l'administration supérieure et introduisait de nombreuses modifications à l'intérieur même des provinces.

[1] La liste des conseillers est identique à celle de 1807, à l'exception de Jakov Cindro et ses adjoints, Alberti, Gorisio, Passagnoli et Andrić qui n'y figurent pas.

[2] La composition du conseil est identique à celle d'avril, mais Alberti y est rentré comme maire, Andrić et Passagnoli sont de nouveau adjoints, et on trouve de nouveau comme conseiller Martin Paulović.

[3] Arch. com. de Split, 1810.

Le décret du 14 octobre 1809 avait partagé les provinces illyriennes en sept provinces. Cette division et la subdivision en districts et cantons étaient maintenues avec quelques corrections [1].

A la tête de chaque province était un intendant assisté d'un secrétaire ; le district avait un sous-délégué. Les districts étaient partagés en cantons ; celui de Split en comprenait cinq : Split, Trogir, Omiš, Sinj et Brač.

Le canton de Split groupait cinq communes : Split, Klis, Stobreč, Kambelovac (Caštel Cambo) et Šolta.

La commune gardait son maire, ses adjoints et son conseil [2], tous nommés par le gouverneur sur la proposition de l'intendant. Les maires de Zara et de Raguse étaient nommés par l'empereur.

Le 11 décembre le subdélégué de Split annonçait au maire Petar Alberti que, conformément au décret du 15 avril, le gouverneur des provinces illyriennes avait nommé maire de Split Josip Cindro, et choisi les adjoints et les conseillers. Par là cessaient les fonctions du conseil précédent. Le nouveau conseil fut convoqué le 20 décembre 1811 par le subdélégué [3].

Le commandant de la place ; le bureau de police ; la gendarmerie. — A côté du délégué et plus tard du subdélégué, le commandant de la place de Split était en relations avec la commune, mais sur un pied tel qu'il semblait se croire autorisé à donner des ordres au maire, comme à un subordonné. Ainsi le 20 août 1808 il prescrivit au maire d'obliger les auberges à installer des seaux de bois pour éviter qu'on salisse les rues [4].

D'après le décret du 14 avril 1811, un bureau de police fut établi à la mairie de Split. Depuis 1810 il y avait une gendarmerie dont la caserne occupait une partie des bâtiments du palais du général. Plus tard elle fut transportée au couvent de Saint-François sur le quai [5]

Population et religions. — Split, y compris les faubourgs, avait au 1er octobre 1808, 5.955 habitants ; en 1810, 6.734 dont 1.992 dans la ville, 3.279 dans les faubourgs de Varoš et de Dobro et 1.463 dans

[1] Voyez ici page.

[2] Les villes principales et les sièges d'un évêché avaient un maire, quatre ou deux adjoints suivant le nombre des habitants. Les communes de plus de 400 habitants, un maire adjoint ; au-dessous de ce chiffre un syndic et son suppléant. Le conseil comprenait 12, 16 ou 20 membres suivant le chiffre de la population.

[3] Arch. com. Split., 1811.

[4] *Ibid.*, 1808.

[5] *Ibid.*, 1810, 1811.

ceux de Lučac et de Manuš. Il y avait dans la ville 159 juifs et 14 orthodoxes. Les faubourgs ne logeaient que des catholiques.

Sous le régime vénitien, les orthodoxes dalmates étaient soumis à l'épiscopat catholique. Le régime autrichien après 1797 avait voulu leur donner les mêmes droits qu'en Autriche, en Hongrie et en Croatie. Mais cette intention se heurta à une vive opposition des évêques dalmates, et tout ce que put faire l'Autriche fut de placer l'archimandrite Zelić à leur tête.

Mais cet état de choses ne pouvait se prolonger sous l'autorité française, et Napoléon ordonna le 19 septembre 1808 d'installer un évêque orthodoxe en Dalmatie et d'organiser l'administration ecclésiastique. L'administration assurerait la moitié des dépenses afférentes à ces fondations, le reste serait supporté par les fidèles. Pour la mise en pratique on convoqua un synode, dont les membres étaient nommés par le provéditeur, et que celui-ci présidait. Il s'ouvrit le 30 novembre à Zara. Split était représenté par Josip Dimitrović.

Le synode décida d'envoyer une députation à l'empereur pour le remercier. Chaque orthodoxe devait payer 8 sous, et l'on réunirait ainsi 20.000 francs pour la députation. Le provéditeur se chargea de percevoir cette contribution [1].

Il y avait au total à Split, le 30 janvier 1809, 15 orthodoxes, tous commerçants ou employés de commerce.

A l'arrivée des Français les juifs reçurent les mêmes droits que les adeptes des autres religions, et devinrent citoyens. En 1809 on les prit même dans l'armée. Trente et un d'entre eux furent artilleurs [2].

Après le départ de Dandolo de Split, les choses prient leur cours régulier.

La salubrité des voies publiques. — La question de la propreté des rues n'était pas sans présenter des difficultés dans une ville sans eau courante. Il ne faut par conséquent pas s'étonner que le commandant de la place se plaignit, le 20 août 1808, au maire de la ville, et le 27 juin 1809 au délégué, en rappelant qu'il avait plusieurs fois déjà écrit au maire de prendre les dispositions nécessaires afin que les rues fussent mieux entretenues, mais sans avoir reçu de réponse. Et le 3 février 1810, le colonel commandant la place s'adressa de nouveau au maire au sujet de la propreté des rues.

Cela ne veut pas dire que la commune de son côté n'eût rien fait.

[1] Arch. com. Split, 1809, n° 4 ; 1810, 18 septembre.
[2] *Ibid.*, 1809, n° 36.

Le 8 juillet 1807 elle invita par proclamation les habitants de Split à veiller à la propreté de leur ville ; en outre, elle faisait de temps en temps nettoyer les conduits et les canaux autant que cela n'exigeait pas de dépenses extraordinaires. Plus tard la commune embaucha des balayeurs mais ne put supporter pendant plus de, deux semaines les frais qui en résultaient. Après ces expériences lorsqu'elle reçut la lettre du colonel commandant le 3 février 1810, la commune eut recours à la corvée en ordonnant aux citoyens de procéder au nettoyage des voies publiques [1].

L'éclairage public. — En 1810 les rues de Split n'étaient pas éclairées la nuit. C'est pourquoi le délégué résidant à Split invita le maire, le 24 janvier 1810, à lui présenter un devis pour l'installation et l'entretien de l'éclairage public afin qu'au 1er février cet éclairage pût être inauguré.

Répondant à cet appel le maire déclara que dès 1808 on avait prélevé 400 lires sur la vente de la viande pour l'installation de 81 lanternes. La ville était donc éclairée à ce moment-là. Mais depuis que la consommation de viande est en baisse, les recettes qui en résultaient le sont également, c'est pourquoi l'éclairage public a dû être supprimé. Aussi le seul moyen de réinstaller l'éclairage, le maire le voit-il dans la contrainte, il faut ordonner à certaines familles de subvenir aux frais d'entretien de certaines lanternes. Cette réponse, qui ne fut expédiée que le 1er février, comportait aussi la promesse que l'éclairage des rues commencerait le 5 février [2].

Le délégué fut furieux du peu d'empressement mis à exécuter ses ordres. Les rues n'étant pas encore éclairées le 1er au soir, il fit savoir au maire qu'il ne tolérerait pas qu'on tirât la chose en longueur, et somma le maire d'ordonner à certaines familles d'avoir à allumer les lanternes tous les soirs, sauf s'il y a clair de lune, le tout sous menace de 5 lires d'amende pour chaque manquement [3].

La commune s'empressa donc de publier, le 3 février 1810, une proclamation qui commence ainsi : « L'éclairage nocturne des villes est accepté par tous les peuples civilisés, car il joint la sécurité personnelle des habitants et celle de leurs biens à l'élégance de la ville »... Comme suite à l'ordre reçu au sujet de l'installation de l'éclairage des rues que, pour diverses raisons, il n'était pas encore possible d'introduire à Split d'une façon durable, le maire ordonne :

1° qu'à partir du 1er février toutes les lanternes suspendues

[1] *Ibid.*, 3, 4 février 1810.
[2] *Ibid.*, 1810-24.I.
[3] *Ibid.*, 1810-1.II.

aux coins des rues et qui existent actuellement doivent être allumées ; quant à celles qui manquent elles seront commandées et installées aux frais de certaines familles désignées. Ces lanternes doivent brûler le soir, et non pendant la nuit ou au clair de lune.

2° celui qui aura à sa charge l'entretien d'une lanterne et qui y manquera payera la première fois une amende de 5 lires, qui sera doublée à chaque fois au bénéfice de la charité publique.

3° si une famille désignée pour entretenir une lanterne ne se trouve pas en mesure de le faire, qu'elle s'adresse au maire, lequel, s'il y a lieu, prendra sa demande en considération.

Le maire annonce enfin que ce mode d'entretien de l'éclairage public n'est que provisoire, et que la commune en recherchera un autre.

Or la commune n'attendit pas le 5 février, mais dès le 3, répondant à l'appel et à l'injonction du colonel commandant la place, fit allumer deux lanternes appliquées aux murs de l'immeuble où se trouvait le généralat. Mais le colonel ne se contenta pas de si peu, exigeant trois lanternes, sur quoi le maire répondit qu'à son avis deux lanternes suffisaient aux besoins de la sentinelle, et que, s'il en désirait une troisième, il ordonne au syndic et au capitaine du port d'en porter les frais au compte de quelque armateur [1].

En général deux ou trois familles eurent à entretenir une lanterne, et l'approvisionner en huile. Les lanternes ne se trouvaient qu'en ville et leur entretien n'était obligatoire que pour les familles habitant la ville. Dans les faubourgs il n'y en avait point. Citons quelques exemples: la rue Tartaglia possédait deux lanternes, portant les numéros 2 et 3. Place Milesi se trouvaient également deux lanternes. Place des Armes (aujourd'hui Place nationale) il n'y avait qu'une seule lanterne [2].

Ce système était en vigueur pour toutes les rues et toutes les places où se trouvaient des lanternes. Tant que la police municipale, dirigée par un commissaire, n'existait pas encore, nombreux furent ceux qui négligeaient l'entretien des lanternes, sans encourir de peines, mais plus tard la police y veilla, et les amendes commencèrent à pleuvoir. C'est ainsi qu'en octobre 1811 furent frappées chacune d'une amende de 1 franc les familles Grisogono et Natale Petrović pour n'avoir pas allumé la lanterne du coin dont ils avaient la charge. Ceci semble avoir produit son effet, car en novembre 1811, la police n'eut plus à prononcer de peines à ce sujet [3].

[1] *Ibid.*, 1810-3.II ; *Ibid.*, 1810-4.II ; *Ibid.*, 1810-5.II.

[2] *Foglio indicante le famiglie aggregate ai fanali, che sostengono l'illuminazione notturna della città.* Arch. com. de Split. 1813, N° 307.

[3] *Stato delle multe e della spesa dell'ufficio della polizia*, 1er novembre 1811, et 1er décembre. Arch. com. de Split, 1811.

Les noms des rues et des places de Split. — Comme dans le passé les rues et les places à Split s'appelaient sous le régime français d'après les familles célèbres, nobles ou patriciennes dont la maison s'y trouvait. En langage populaire la rue s'appelait *kontrada*. Pendant le régime français on connaissait, en ville, les rues suivantes : Passagnoli, Tartaglia, Saint-Michel, Bosut, Picokara (*delle Pizzocherre*), Tommaseo, Grisogono, Sainte-Claire, Bajamonti, Paulini, de l'Archevêque, de l'ancienne Miséricorde, Saint-Jean, Grota, Episkopulo, Cindro, Pelegrinova, Ivellio, Gjurić, des Jésuites, Dušicu, Karlovac, Saint-Philippe, Žudinska (Ebraica), Ergovac, Mulaca (c'est-à-dire des enfants trouvés) Cambi, Capogrosso, Bolis, Sadia, Bogetić, Bernardi, du Séminaire, Saint-Esprit, Sainte Marie, Obrov, Bilić, Saint-Martin, Balliston, ruelle près d'Obrov (contrada stretta alla Breccia), Dobrić, Muljačić, Božić, ruelle d'Andrija le petit, des aubergistes, Benedetti, Manola.

Les noms des places étaient les suivants : place des légumes (*dell'Erbe*), Saint-Jacques, Karkut, Saint-Joseph, Sainte-Claire, Sacre du Temple (*Sagra del Tempio*), du Temple, Dudan, Alberti, Bergelić, Bilić, près des murs (*Campiello appresso le mura*), des armes, ainsi que le quai [1].

Plusieurs parmi ces rues sont faciles à identifier, puisque les vieilles appelations ont été conservées jusqu'en 1912-13.

Le général Marmont et Split. — La partie occidentale du quai d'aujourd'hui , s'étendant de la Tour de Hrvoje vers l'ouest jusqu'à la rue Marmont, était occupée par la vieille fortification appelée *Kaštel* laquelle constituait un obstacle à la circulation entre les parties ouest et est du port. Le général Marmont, visitant Split en sa qualité de commandant militaire de Dalmatie, s'aperçut de l'encombrement causé par ces fortifications et en ordonna la démolition, afin que le quai fût élargi. Guidé par le même souci d'embellissement de la ville de Split, Marmont ordonna bientôt après la démolition des fortifications et des murs de la partie sud-ouest de la ville. La commune fut chargée de l'exécution de ces travaux. En conséquence, elle obligea tous les habitants des faubourgs à contribuer par leur travail personnel et gratuit à la démolition et au transport des matériaux. La mairie invita en même temps toutes les familles de la ville à y participer également, car ces travaux devaient commencer en juin 1807, donc à l'époque où les agriculteurs habitant les faubourgs étaient occupés par la moisson. Les familles ayant des domestiques furent obligées à en envoyer un ou une à quatre

[1] Arch. com. de Split, 1813, N° 307.

jours de travail. Les riches citoyens furent spécialement invités à augmenter leur contribution.

Les travaux furent aussitôt inaugurés, mais bientôt interrompus faute d'argent, et aussi par l'indolence des intéressés. Quand Marmont s'en aperçut, il invita, le 23 juin, le délégué de Split à faire continuer les travaux en fixant à la commune un délai jusqu'au 15 juillet pour terminer la démolition et débarrasser le nouveau quai de tous les matériaux.

Le jour même, le délégué s'empressa de convoquer le maire et les conseillers lesquels décidèrent en conséquence d'imposer les citoyens d'une taxe spéciale et « volontaire ».

En février 1808, Marmont se trouva de nouveau à Split, le 10 février il écrivit à la commune que, pour fournir aux Spalatins une preuve nouvelle de ses faveurs toutes particulières, il avait trouvé les moyens financiers nécessaires à l'aménagement de la seconde partie du quai, c'est-à-dire celle près de Saint-François, pour achever le parc ainsi que pour exécuter quelques autres travaux :

1° construction du quai devant le monastère Saint-François ; 2° construction du canal et d'un lavoir Saint-François ; 3° achèvement de l'aménagement du parc ; 4° construction du canal le long du mur de l'ancien cimetière pour écouler les eaux de ce parc ; 5° démolition du rempart (*cortina*) devant la Porta Aurea ; les matériaux en seront transportés sur la place Manus afin d'en élever le niveau ; 6° construction du canal à partir du coin droit de *Cortina* pour écouler les eaux de la place Manuš dans le parc ; 7° construction d'une petite forge à gauche du bastion de l'Hôpital (*bašćun*) pour le forgeron D. Ergovac.

Tous ces travaux importants, faisant suite à la démolition du vieux *Castel* déjà achevée, furent projetés et ordonnés par le général Marmont en personne, lequel en couvrit les frais de la manière suivante : il ordonna au délégué à Makarska Gavallà, de mettre à la disposition de la commune de Split les biens d'une valeur de 18.168 francs qui avaient été saisis lors du soulèvement de 1807, notamment à Dvare, Stobreč, Koprivno et Rvaci. La ville de Split aurait le droit de les aliéner en vue de se procurer l'argent nécessaire à l'exécution des travaux, dont l'accomplissement se trouve placé sous le contrôle du délégué et du général commandant de Split. En portant tout ceci à la connaissance de la municipalité Marmont l'exhortait à commencer les travaux le plus tôt possible et à les achever pour l'embellissement et l'utilité de la ville [1].

Marmont tenait sans doute à ces projets, car lorsqu'il s'aperçut

[1] Lettre originale du général Marmont, Arch. com. de Split, 1808, N° 94.

que la vente des biens confisqués n'avançait pas, il demanda au provéditeur Dandolo de faire à la ville de Split une avance de 12.000 lires, sous condition que la ville rembourserait la caisse de l'état après la vente des biens confisqués. Ce que Dandolo fit aussitôt et la commune ayant reçu les 12.000 lires, les travaux purent être inaugurés [1].

Ces travaux furent terminés presque en totalité au cours de l'année 1810 sans que les biens confisqués eussent été vendus. L'argent avancé par le provéditeur étant dépensé sans que tout ce qui était envisagé fût terminé, le délégué de Split nomma le 12 juin 1810, une commission pour l'embellissement de Split *(commissione amministrativa per l'abbellimento di Spalato)*. La tâche de cette commission était d'entreprendre ou d'encourager tout ce qui pourrait embellir l'aspect de la ville, notamment les parcs publics, les constructions, ainsi que les travaux pris à leur charge par des particuliers, qui recevraient en indemnité des immeubles ou des terrains. Cette commission devait établir les comptes de sommes avancées par l'état, ouvrir des souscriptions publiques et s'occuper des travaux en cours. Son trésorier s'occupait des matériaux dont on avait besoin pour l'accomplissement de ces travaux, d'après les propositions de l'entrepreneur (Danilo) et suivant les plans approuvés et avait à déterminer le nombre des jours de corvée. La commission siégeait tous les vendredis. Ses membres furent nommés par le délégué, lui-même membre d'office de la commission, de même que le maire, lequel de son côté en désigna trois, Lovro Dudan, Vinko Capogrosso et Andrija Kruševič [2].

Le délégué désirant que le parc fût terminé au plus tôt, il demanda au maire le 28 avril 1810, d'appeler les citoyens à la corvée deux jours par semaine, et il fit un même appel aux habitants des faubourgs [3].

Désormais le rythme des travaux fut accéléré. En septembre le parc devait être déjà presque achevé, puisque le recteur du séminaire, le chanoine Didoš, fit à cette époque cadeau d'une colonne et de quelques fragments de marbre pour ériger, au milieu du parc, un monument en l'honneur de Marmont [4]. Quant au conseil municipal, il décida, le 22 décembre, à l'unanimité, d'offrir une médaille au général Marmont et de donner son nom au parc et au quai.

Le problème du financement de ces travaux n'en fut pas moins épineux, et il traîna pendant plusieurs années. Nous avons déjà

[1] Arch. com. de Split, 1811-11.IV, et 1812, janvier.
[2] *Ibid.*, 1810, N° 44.
[3] *Ibid.*, 1810-28.IV.
[4] *Ibid.*, 1810-5.IX.

vu que Marmont avait ordonné à Dandolo de verser une avance. Marmont se trompa cependant dans l'estimation de la valeur des biens confisqués, et Gavalà, subdélégué de Makarska lui annonça qu'elle était en réalité de 4.095 lires moindre qu'il n'avait pensé.

Il se trouva aussi que le coût des travaux entrepris dépassa largement les prévisions, et au surplus la vente des biens confisqués n'alla que très lentement. La commune était donc en 1811 débitrice de 2.214 lires à un certain Nikola Selcban pour un terrain cédé ainsi que pour une maison démolie et pour les travaux de construction du nouveau quai.

En 1810, on décida de vendre aux enchères, le 11 octobre, les biens confisqués dont la valeur était fixée à 15.724 lires. Or, aucun acheteur ne se présenta, la mise à prix étant jugée trop élevée. Ces essais de vente publique furent renouvelés les 6 et 12 décembre, sans autre résultat. Le 12 décembre, Seleban offrit le tiers de l'évaluation officielle, mais la commune hésitant à accepter il retira son offre. La cause de ces hésitations était le désir du gouvernement de se rembourser par cette vente des 12.000 lires avancées. Au surplus, il y avait à ce titre encore 6.000 lires de dettes [1].

Durant toute l'année 1811, la commune n'eut pas plus de succès dans son désir de réaliser les biens confisqués.

D'autre part ni le parc ni les murs qui devaient l'entourer n'étaient encore terminés, alors que la situation financière de la commune, aussi bien que du gouvernement, était difficile. Même les troupes françaises à Split n'avaient pas touché leur solde depuis plusieurs mois. Dans ces circonstances le délégué de Split se décida à payer de sa poche les travaux commencés dans le parc public. Il y employa les soldats qu'il rémunérait modestement, il commanda des corvées et embaucha enfin quelques maçons et tailleurs de pierre dont il prit les salaires à sa charge, et c'est ainsi que jusqu'à la fin de 1811, sous la surveillance diligente de G. N. Capogrosso, le quai et le parc public furent presque entièrement achevés. Le délégué y dépensa plus de 13.000 lires pour les soldats artisans et autres. Comme il n'avait touché que 2.403 francs, la commune lui devait 4.401 francs [2], somme qu'elle devait reporter sur le budget de 1812.

Ces travaux importants, exécutés grâce à l'énergique initiative du général Marmont, exigèrent tour à tour la contribution de l'État fournissant l'argent, de l'armée apportant la main-d'œuvre, mais l'apport des Spalatins ne fut non plus négligeable, puisque les habitants des faubourgs y contribuèrent par leur travail gratuit. Et

[1] *Ibid.*, 1811-7 IV.

[2] Arch. com. Split, 1812-10.I.

c'est ainsi que la ville de Split reçut de son côté ouest un aspect tout nouveau, du soleil, de l'air et un quai vaste et bien aménagé.

Transformation de cloîtres, édifices de confréries et de quelques églises en bureaux d'Etat et en casernes. — Les Français, qui avaient tant à cœur l'embellissement de la ville de Split, ne s'occupaient guère des édifices où loger les bureaux de l'état ou les unités de l'armée. Ils ne le jugeaient point nécessaire. La ville possédait en effet tant d'édifices qui, selon l'avis des Français, ne servaient qu'à des gens de peu d'utilité, à divers ordres et confréries. Ils décidèrent donc tout simplement de les occuper pour y loger les services publics de l'armée. Ne trouvant pas cette mesure suffisante, ils occupèrent les églises qu'ils déclarèrent superflues.

C'est ainsi que jusqu'au 7 décembre 1807 les soldats prirent possession des couvents des sœurs de Saint-Rainier, de Sainte-Marie, des Dominicains, des Franciscains, de la congrégation de Saint-Philippe, ensuite les églises de Saint-Roch, de Sainte-Barbe, de Saint-Michel [1].

Le délégué prit logis au palais de l'archevêque, et il y installa son bureau. Le corps des douaniers et la douane se trouvèrent au cloître des Franciscains sur le quai. En 1811 la douane fut transférée dans la maison de la confrérie du Saint-Esprit, et le cloître des Franciscains fut occupé par la gendarmerie [2].

Les cimetières. — L'ordonnance du provéditeur du 5 septembre 1808 selon laquelle dans un délai d'un an, les cimetières devaient être établis en dehors des villes et des habitations, suscita un vif mécontentement. Jusqu'alors les cimetières se trouvaient dans les églises ou autour d'elles, mais dans l'enceinte des villes ou des bourgades. Il en était ainsi des tombes particulières aussi bien que de celles appartenant aux confreries, aux prêtres, etc. L'établissement de nouveaux cimetières fut donc, pour les communes comme pour les particuliers, une source de nouveaux frais. C'est pourquoi jusqu'en mars 1809 rien ne fut fait dans ce sens. Le délégué de l'époque Kreljanović, dont nous connaissons les dispositions à l'égard de Split et de ses habitants, ne badina point : le 23 mars 1809 il somma la commune de commencer la construction du nouveau cimetière. La municipalité se décida à faire appel à un maçon qui présenta un devis de 8.068 lires, rien que pour le mur de ceinture, les portes d'entrée et les autres travaux d'utilité publique. Les frais envisagés pour les tombes n'y figureraient que plus tard. Le maire répondit donc au délégué que la commune avait bien élaboré son

[1] *Ibid.*, 1807, 18 décembre.
[2] *Ibid.*, 1811-22.XI.

projet et établi le devis, mais elle n'avait pas les moyens de faire face aux frais de l'aménagement [1]. Par conséquent, rien ne fut changé dans le système des cimetières.

Le lazaret et le bureau de la place. — Dans le bâtiment où le commandement français avait établi son siège, on disposait de nombreuses salles spacieuses. En dehors des locaux mis à la disposition du général commandant la place et de ses services il y avait aussi place pour héberger les nombreux officiers qui arrivaient à Split, et même pour une loge maçonnique[2].

Quant aux lazarets, leur déchéance était la conséquence du blocus continental et de la piraterie qui entravaient le commerce maritime. A défaut de commerçants et de marchandises ils étaient occupés par des soldats et les dépôts militaires. Une partie restait cependant affectée à la destination primitive, car tout espoir n'était point encore abandonné que de meilleurs jours viendraient pour le commerce, restreint pour le moment, aux échanges avec la Bosnie, le littoral dalmate et les îles. On y gardait quelque personnel, à savoir un prieur, trois gardiens, un médecin et trois domestiques [3].

L'hôpital civil. — Dandolo parti de Split, on ne s'occupa plus de l'établissement d'un hôpital civil qu'il avait tant préconisé. Il existait bien une commission dont la tâche était de s'occuper de ce projet, mais elle ne donna pas signe de vie. Aussi lorsque Dandolo en fut informé ne tarda-t-il pas à rappeler la mairie à la nécessité de réaliser ce projet dont il était l'auteur, en assignant en même temps, en juillet 1807, 4.000 lires vénitiennes à cette fin.

La commune invoqua des excuses : les locaux pour un tel hôpital ne pouvaient être trouvés, l'armée ayant occupé tous les bâtiments disponibles dans la ville aussi bien que dans les faubourgs. La commission adressa au gouvernement une demande au sujet du pourcentage prélevé sur les appointements des fonctionnaires (1 % des appointements annuels de 300 à 500 florins, et 2 % des appointements plus élevés). Ces sommes devaient, selon le désir de la commune, être déposées dans une caisse, où seraient également versées les contributions volontaires [4]. Entre temps la commission poursuivait sa tâche et l'hôpital fut ouvert dès 1809.

La maison des enfants trouvés (Ospedale degli esposti). — Dandolo

[1] *Ibid.*, 1809-2.V.
[2] *Ibid.*, 1814, N° 86.
[3] *Ibid.*, 1811-9.XI.
[4] *Ibid.*, 1807, N° 197.

ayant expressément ordonné que l'hospice des enfants trouvés devait être établi dans le couvent de Saint-Martin, cet ordre religieux dut mettre une de ses maisons à la disposition de l'hospice. Au commencement les enfants trouvés n'étaient allaités que par des nourrices habitant la ville et les faubourgs, les paysannes ne voulant pas consentir à les nourrir. Il fallait donc payer les nourrices assez cher : 30 lires en ville et dans les faubourgs et 25 à la campagne. Peu à peu cette aversion disparut, de sorte qu'en 1810, les allocations mensuelles aux nourrices purent être diminuées à 20 lires par enfant, en ville aussi bien qu'à la campagne. Les enfants recevaient aussi une robe par an [1].

La commune de Split se plaignait en 1810 d'avoir à subvenir à elle seule aux besoins de cet hospice, ce qui était injuste puisque 25 enfants provenaient du canton de Trogir, 24 de Brač et 6 de celui de Makarska, et bien que ces bourgades possédassent aussi leurs œuvres de charité publique. Les frais annuels de l'entretien de cet hospice s'élevaient à 27.498,58 francs et, les recettes ne dépassant pas 5.763 francs, il restait un déficit de 21.735,34 francs.

Le maréchal Marmont avait fait verser à cet hospice 15.350,37 francs sur les revenus des biens confisqués de Makarska et la même somme sur les biens confisqués des Poljica. Cependant la Charité n'avait pas encore touché cette somme, laquelle, estimait-on d'ailleurs, ne pouvait rapporter qu'une rente de 2 % [2].

Les écoles. — En 1807 l'école primaire de Split fonctionnait régulièrement avec trois instituteurs rémunérés par la commune [3].

En application du programme scolaire du 22 juin 1807 Dandolo commença, en 1808, à organiser l'école des arts et des métiers. En juillet 1808 il envoya à Split le forgeron Luigi Barbiere afin d'y établir une école pour les forgerons et les charpentiers. Ce forgeron arriva à Split au début de juillet 1808. Le délégué en informa le maire par sa lettre du 7 juillet 1808 en invitant la commune, laquelle, écrivait-il, a certainement déjà trouvé les locaux pour cette école, à tâcher de persuader la jeunesse à profiter de cette institution aussi utile [4].

En 1810, le gouvernement envoya à Split l'artisan Ivan Costagni avec la mission d'instruire les jeunes gens désireux d'apprendre le métier de charron (*il mestiere di carraio*) [5].

[1] *Ibid.*, 1810-3.IV.
[2] *Ibid.*, 1810-11.IX.
[3] *Ibid.*, 1807-7.XII.
[4] *Ibid.*, 1808, N° 186. L'assertion de Pisani (*op. cit.*) que les écoles des arts et métiers « restèrent sur le papier » n'est par conséquent pas fondée.
[5] *Ibid.*, 1810-27.I.

Bien que fondée par décret du 5 mai 1807, l'école primaire de fille n'était pas encore ouverte en avril 1810. Les fillettes étant privées d'enseignement scolaire après la clôture des couvents de femmes, le maire demanda, le 17 mars 1810, au délégué d'intervenir pour que Split fût dotée d'une institutrice payée par l'Etat. Le maire proposa ensuite trois candidates, dont la première, nommée Danica Solitro, était à son avis, la plus qualifiée [1].

Le 4 juillet 1810 fut publié un décret sur l'organisation des écoles dans toutes les provinces illyriennes, en vertu duquel Split devait recevoir, outre une école primaire et un gymnase, un lycée ecclésiastique. Le programme scolaire des séminaires serait complété par l'enseignement de la théologie dogmatique et morale. Dans les écoles primaires l'instruction sera donnée dans la langue maternelle des enfants. Les écoles seront à la charge des communes, lesquelles y emploieront des fonds qui leur seront assignés [2].

Suivant une vieille tradition, le séminaire de Split, acceptait non seulement les candidats à la vie ecclésiastique, mais aussi d'autres jeunes hommes. Dans les gymnases on enseignait certaines matières qui ne figuraient pas au programme des séminaires. Le maire fut d'avis qu'il était superflu d'avoir deux écoles secondaires à Split, et qu'il faudrait doter le séminaire de certaines chaires qui y manquaient. Il alla même jusqu'à demander au gouvernement d'accorder aux prêtres ayant fait leurs études au séminaire de Split, les privilèges dont bénéficiaient jadis les anciens étudiants du Collège illyrien de Lorette et d'accorder à tous les autres les privilèges dont jouissaient les anciens étudiants des lycées [3].

Bien que les professeurs et de nombreux ecclésiastiques fussent en faveur d'un tel lycée, les chanoines n'en voulurent point. Ils demandèrent que le lycée restât séparé du séminaire, lequel demeurerait sous l'administration de l'archevêque. Ils invoquèrent l'exiguïté du bâtiment du séminaire, de sorte que les salles de classe manqueraient si le nombre des chaires et des professeurs était augmenté. Quant au lycée, disaient les chanoines, le gouvernement pourrait le loger dans un bâtiment lui appartenant, par exemple dans le couvent de Sainte-Marie déjà supprimé. Leur deuxième argument fut que l'éducation de futurs prêtres ne devait pas être celle des laïques, c'est pourquoi il serait indispensable que chaque province ait son séminaire. Celui de Split était le seul de toute la Dalmatie, et il donnait à titre gratuit l'éducation aux séminaristes de Split, et aussi à ceux de Makarska, Trogir, Šibenik, Skradin et Nin.

[1] *Ibid.*, 1810-23.II et 18.IV.
[2] *Ibid.*, 1810, Zara, 2 août 1810.
[3] *Ibid.*, 1810-24.VIII.

Ce point de vue des chanoines, lesquels voulaient empêcher la transformation du séminaire en lycée, transformation qui aurait signifié la mainmise de l'Etat sur cet établissement ecclésiastique, fut exposé par le recteur Nikola Didoš au maire de Split. Le recteur déclara encore qu'il avait demandé à ses supérieurs ecclésiastiques de faire le nécessaire afin que le collège de Split reçût les privilèges de l'ancien collège de Lorette de sorte que ses étudiants pussent plus tard, si les deux années d'études à Split leur étaient comptées, passer leur doctorat dans quelque université [1].

Le maire accepta les arguments du chapitre et du recteur du séminaire et se fit leur avocat auprès de l'intendant. Si après cela il fallait établir le lycée dans le couvent de Sainte-Marie de Taurello, disait-il, ce serait fort bien, car on y enseignerait aussi les matières qui ne figurent pas sur le programme du séminaire, et de cette façon les étudiants ne manqueraient ni pour l'un ni pour l'autre. Au surplus le maire fut d'avis que l'on pourrait se passer d'un gymnase, la ville de Split possédant déjà son séminaire.

En 1810 les maîtres de l'école primaire furent Don Duje Bassa et Angjeo Boni. L'école se trouvait dans la maison de la Congrégation de Saint-Joseph. L'école féminine n'existait pas encore en août de cette année [2].

Le gouvernement passa outre à l'avis des chanoines et décréta, le 2 décembre 1810, l'ouverture d'un gymnase et d'un lycée au sein du séminaire spalatin. Le vice-intendant de Split invita la commune et les notabilités à assister à la cérémonie d'inauguration laquelle devait avoir lieu le 10 décembre à 11 heures [3].

Le gouvernement changea cependant bientôt d'avis et fit ouvrir, le 11 mars 1811, un gymnase indépendant dans la maison de la congrégation de Saint-Philippe [4], sans que ce gymnase pût prospérer par la suite. Le directeur, un certain Ševeljević fut nommé, mais les professeurs manquaient et les élèves aussi. Le 10 juillet il n'y avait que deux ou trois élèves auxquels Ševeljević seul donnait l'instruction, dans son appartement particulier dans la même maison [5].

Ce mince résultat incita le maire à lui demander les clefs de la maison, tout en promettant de lui trouver d'autres locaux. Ševeljević commença par résister, mais en janvier 1812 il quitta, avec son gymnase, la congrégation de Saint-Philippe, dont la maison fut

[1] *Ibid.*, 1810-30.VIII.
[2] *Ibid.*, 1810-30.VIII.
[3] *Ibid.*, 1810, 7.XII et *Ibid.*, 1811 et de data Ljubljana 18.1.1811.
[4] *Ibid.*, 1811-9.III.
[5] *Ibid.*, 1811-10.VII.

mise à la disposition de la commune [1]. Les élèves de Split passèrent désormais au gymnase du séminaire.

Les fonctionnaires municipaux. — Le nombre de fonctionnaires au service de la commune de Split sous le régime français était un peu au-dessous de 30 (en 1811 27). Parmi eux il y avait notamment 2 médecins (un « physicien » et un chirurgien), un maître de musique, un secrétaire du service sanitaire, un contrôleur des boucheries, un contrôleur des caravanes, trois gardiens du service sanitaire, un gardien de l'horloge, un trésorier, un secrétaire de la mairie, un gardien de la poudrerie, un secrétaire-adjoint, un concierge, 2 instituteurs, un domestique de l'école, un des logis pour les logements militaires, un commissaire de police, 2 agents de police, un gardien de la prison et son adjoint, un gardien des lits militaires. Le mieux appointé de tous était le « physicien » municipal (1.637 fr. 38) ; venaient ensuite le secrétaire de la mairie avec 1.023 francs, le commissaire de police (1.000 francs), le gardien des lits militaires (800 francs), le chirurgien (716 fr. 36), etc., le premier maître d'école avait 511 fr. 68 par an, le second 409 fr. 35 [2].

Le théâtre. — L'ancien bâtiment du théâtre de Split continuait à accueillir diverses troupes, mais les données sur les représentations à l'époque française sont bien maigres. Le contrôle des théâtres était entre les mains de l'inspection de la police pour toute la Dalmatie, et c'est elle qui accordait l'autorisation aux troupes pour toutes les villes. Nous savons par exemple que le général Montrichard autorisa le 23 février 1810 un certain Rigoli à amener pendant trois ans des troupes de théâtre à Split, de la mi-septembre à la fin d'octobre. Ces troupes jouaient la comédie. Les habitants de Split ne furent cependant pas du tout contents de la date d'arrivée de cette troupe, car la plupart des propriétaires des loges étaient à ce moment dans leurs terres hors la ville [3].

Le même général Montrichard permit peu après, le 5 mars 1810, aux impresarios Vincenzo Ludovisi et Valentino Rossi de donner, pendant trois ans, des représentations à Split, pendant le carême. Ils amenèrent une troupe d'opéra comique *(opera buffa)*.

Mais les Spalatins n'en furent toujours pas contents, alléguant que les jours du carême étaient destinés à la piété. Le maire ne put donc que rapporter au général Montrichard que lui, le maire, avait

[1] *Ibid.*, 1812-9.I.
[2] Stato nominativo degli impiegati e stipendiati della commune di Spalato. Arch. com. de Split, 1811-20.IV.
[3] Arch. com. de Split, 1810-25.II.

bien accordé le théâtre, mais que les propriétaires des loges refusaient leur appui pour des représentations qui avaient lieu pendant le carême et non pendant le carnaval [1].

Le problème de l'approvisionnement. — La situation de la Dalmatie à l'arrivée des Français était difficile à cause de la piraterie sur l'Adriatique ainsi que de l'attitude hostile des marines de guerre russe et anglaise. La Dalmatie, et partant Split, était entièrement isolée du reste du monde. Il n'est donc pas étonnant que le problème de l'approvisionnement ne tarda pas à se poser d'une façon très pressante. Certes, le froment arrivait toujours de Bosnie et de la Turquie en général, mais l'affluence des troupes françaises suscitait des besoins supplémentaires auxquels il fallait pourvoir.

Dans ces circonstances les prix commencèrent à monter et les autorités se virent obligées d'intervenir de temps à autre par des moyens draconiens. Le délégué Kreljanović demanda le 13 août 1808 très énergiquement à la commune de nommer des contrôleurs des poids, dont deux dans les faubourgs, afin de surveiller les pêcheurs ainsi que les nombreux vendeurs improvisés qui avaient abandonné leur métier pour s'adonner à ce trafic lucratif [2].

Le même délégué invita encore la commune, le 29 avril 1808, à convoquer tous ceux qui désirent un permis de faire du pain. Six personnes dans la ville et neuf dans le faubourg Veli Varoš répondirent à cet appel. Les boulangers n'en continuèrent pas moins de tricher sur le poids aussi bien que sur la qualité. Pour y couper court, la mairie ordonna le 3 juin 1808 que chaque morceau de pain devait être muni d'un timbre portant les initiales du boulanger [3]. En même temps furent réglementés les prix et les poids des pains.

Les difficultés de l'approvisionnement s'aggravant toujours, on dut fixer les prix maxima de toutes les denrées. On les déterminait parfois d'accord avec les vendeurs, les pêcheurs et les boulangers.

La crise de l'approvisionnement qui sévissait en 1810 incita le délégué à donner l'ordre au maire, le 19 mai, de procéder d'urgence à la réquisition des vivres chez les particuliers, étant donné que l'armée serait menacée de famine. S'il avait besoin d'assistance militaire, le délégué la lui promit d'avance.

Les membres de la commission d'approvisionnement, accompagnés de soldats, perquisitionnèrent chez les particuliers, mais le résultat fut décevant. Dans une maison en ville ils trouvèrent 3 sacs de

[1] *Ibid.*, 1810-7.III.
[2] *Ibid.*, 1808-13.VIII.
[3] *Ibid.*, 1808, proclamation de la commune du 3 juin.

farine et 3 de blé, dans une autre 2 sacs de farine, dans une troisième encore 3 sacs de froment. Ce fut tout en ce qui concerne la ville. Dans les faubourgs la récolte fut de 11 sacs et demi de farine à Veli Varoš et de 6 à Lušac. Tout le reste était insignifiant [1]. Beaucoup de gens, surtout les paysans, avaient sans doute caché leurs provisions.

La commune et l'armée. — La commune se trouvait dans une situation particulièrement difficile à l'égard de l'armée. Un grand nombre de soldats arrivaient chaque année à Split, puisque la guerre durait presque sans interruption, ou bien il y avait quelque révolte, un changement de garnison, etc. Ces soldats, il fallait les loger, leur fournir la paille pour le couchage, les vivres et le fourrage, certes, contre payement, au moins au commencement, mais se procurer toutes ces choses était déjà un travail bien compliqué. Il arrivait aussi que l'armée demandât un emprunt. C'est ainsi que le 1er mai 1810, la garnison exigea un emprunt de 8.000 francs. La mairie convoqua quelques notables pour répartir les contributions qui furent établies ainsi qu'il suit : la maison Samuel Gentilomo (1.000 francs), Gavro Dimitrović (850), Abram Ilija Jesurum (850), les frères Dudan (650), Danijel Machioro (650), les frères Mladineo (650). La plupart des contribuables furent des Juifs, et aucun Spalatin noble n'y figura [2].

Les Spalatins ne s'étaient pas encore remis de l'emprunt du 1er mai 1810 qu'ils reçurent une nouvelle lettre du général Montrichard, commandant la 11e division dalmate, qui leur transmettait la demande du maréchal Marmont concernant un nouvel emprunt. Le maire fit donc appel le 25 mai 1810, aux principaux commerçants et à quelques propriétaires d'immeubles, les invitant à souscrire à cet emprunt de leur plein gré. Il répéta son appel le lendemain, mais en vain. Là-dessus il les convoqua en séance, le 28 mai. Les frères Dudan s'engagèrent à une contribution spontanée de 1.000 francs. Le comité spécial constitué à cette séance réussit enfin à recueillir, jusqu'au 7 juin, 22.000 francs.

A cette occasion il fut constaté, le 31 mai, que Split avait fourni jusque-là à l'Etat des emprunts d'une valeur totale de 114.740 francs en dehors de sommes avancées aux généraux Maureglian (4.000 francs) et Beltrand (12.000 francs) ainsi qu'au commandant de la division (8.000 francs). Après cette constatation la commission ayant à s'occuper du nouvel emprunt ordonna une émission de 40.000 francs, dont 22.000 francs seulement furent couverts [3].

[1] *Ibid.*, 1810-1.V.
[2] *Ibid.*, 1810-19.V.
[3] *Ibid.*, 1810-22.V et 7.VI.

Le 5 juillet 1810 le commandant de la place invita les citoyens à fournir, contre reçu en règle, 100 boisseaux de blé pour l'armée. Le maire convoqua tous les marchands de denrées, mais ceux-ci répondirent qu'ils ne possédaient aucune quantité de blé. L'un d'eux possédait deux sacs de farine, un autre un sac. Il n'y avait par conséquent rien d'autre à faire que de perquisitionner encore [1]. Mais ce fut sans résultat.

Lorsque l'Empire se trouvait dans la situation la plus grave — et celle de la ville de Split d'ailleurs ne l'était pas moins — la commune, invitée par le subdélégué ordonna une « souscription patriotique », en imposant plusieurs familles [2]. Ce fut le 12 février 1812.

Si l'on ajoute à tout cela diverses formes d'impôts qu'on ne connaissait pas avant, on comprendra dans quelles difficultés économiques Split se débattait à cette époque.

Auberges et Cabarets. — Un aspect intéressant de la vie de Split nous est encore révélé par la comparaison du nombre de cabarets et d'auberges dans la ville le 18 septembre 1808 avec le nombre du 21 mars 1810. Le 18 septembre 1810 le délégué prescrivit quelles auberges pouvaient continuer leur activité et quelles autres devaient être fermées. Les unes étaient qualifiées d'*osterie*, d'autre d'estaminets. Il y avait encore une troisième catégorie, les estaminets situés dans les caves [3].

Après avoir interdit les jeux (21 mars 1810), le délégué demanda à la mairie de lui fournir une liste de toutes les auberges de Split. Sur le quai étaient établis deux aubergistes et deux cafetiers ; dans la ville trois cafetiers, quatre hôteliers (*locandieri*) trois aubergistes ainsi que 18 propriétaires d'estaminets [4].

La comparaison des noms figurant sur les deux listes montre un grand changement de propriétaires. En ces temps pleins de perturbation, il n'était que très naturel que les hôteliers, cafetiers et aubergistes, dans les locaux desquels devaient se passer bien des choses qui n'étaient pas du gré des autorités, ne gardassent pas longtemps leurs commerces. Et l'année 1809 connut une révolution, au cours de laquelle les troupes autrichiennes furent accueillies à Split.

La loge maçonnique. — Sous le régime vénitien il n'y avait pas de loges maçonniques en Dalmatie, mais celles de Venise ou d'ailleurs

[1] *Ibid.*, 1810-15 et 19.VII.
[2] *Ibid.*, 1813-12.II.
[3] *Ibid.*, 1808, N° 246.
[4] *Ibid.*, 1810-21.III.

comptaient des membres dalmates et spalatins [1]. Il en fut de même sous la première occupation autrichienne, et du reste en Autriche toutes les loges avaient été supprimées en 1795. A l'arrivée des Français, les libéraux relevèrent la tête, surtout les anciens membres des loges vénitiennes, d'autant plus que Napoléon regardait avec bienveillance l'extension de la franc-maçonnerie. Son frère Joseph était grand-maître du Grand Orient de France, et Eugène Beauharnais grand-maître du Grand Orient d'Italie. Dès mars 1806 fut fondée la *Loge de Saint-Jean de Jérusalem franco-dalmate sous le titre distinctif Eugène Napoléon à l'Orient de Zara* rattachée au Grand Orient de France.

La même année s'ouvrait la loge de Split dont nous ignorons le nom, et qui dépendait du Grand Orient d'Italie à Milan [2]. Elle était installée sur le quai dans l'immeuble du « généralat » [3]. Elle se développa vite. Nous ne savons combien elle comptait de membres. Les documents de la police autrichienne nous font connaître 73 noms, tous Spalatins distingués ou bourgeois des villes voisines ou de villes qui n'avaient pas de loge : Trogir, Šibenik, Hvar, Korčula, etc. [4]. Mais ces listes sont incomplètes : elles ne mentionnent pas les officiers français et italiens, qui avaient été les promoteurs, et se bornent aux membres qui, à ce moment-là, étaient sujets autrichiens.

Il ne fait pas de doute que la loge de Split, et les autres loges dalmates à Zara, Raguse, Kotor, Šibenik, Makarska, en raison de leurs attaches avec les Grands Orients de France et d'Italie, groupaient les francophiles. Le rapprochement des officiers français et des intellectuels dalmates créait de la camaraderie entre eux, et entretenait envers la France des sympathies qui allèrent quelquefois au point que des fils de francs-maçons dalmates, comme Borelli [5], surent mourir pour les principes de la Révolution française.

L'arrivée des Autrichiens marque la fin des loges dalmates.

GRGA NOVAK.

[1] Mémoire manuscrit pour la défense *del medico francese* de Hvar, accusé d'être franc-maçon ; aux archives du chapitre de Hvar. — France Kidrič « Framasonske lože hrvatskih zemelj Napoleonove Ilirije », *Rad. Jug. Akad.*, 206, p. 33.

[2] Kidrič, *o. c.*, 34, 35.

[3] Archives commun. Split, 1814, n° 86.

[4] Kidrič, *o. c*, 48, 49, 50.

[5] Grga Novak, « Knez Andrija Borelli Vranski », *Novosti*, 23.III.1930.

UNE TRADUCTION FRANÇAISE DE MARKO MARULIC

I

Dans un ingénieux article consacré au « Dalmate dans le vaste monde »[1], qui montre dans les habitants du littoral adriatique les plus curieux, les plus actifs, et les plus divers des agents de liaison entre les pays sud-slaves et l'Europe occidentale, M. Deanović a remarqué avec raison que, de tous les écrivains croates et serbes, Marulić est le seul qui ait atteint à la véritable renommée européenne [2]. Mais ç'a été par ses œuvres latines de caractère religieux ou moral, accessibles par la langue même où elles étaient écrites à tout le public cultivé de son temps, et en outre traduites dans plusieurs « langues vulgaires ». Le succès alla surtout à deux ouvrages de proportions assez larges : l'*Evangelistarium* paru en 1504 qui obtint douze éditions latines et une traduction italienne, et le *De institutione bene vivendi* publié deux ans plus tard et réédité dix-huit fois jusqu'en 1686. Une traduction italienne eut douze éditions, une allemande six et la portugaise et la française chacune une [3].

Cette traduction française a connu une célébrité particulière à cause des libertés prises par le traducteur, que Bayle expose ainsi

[1] *Savremenik* (Zagreb) XXVI, 1937.

[2] Il a eu sa place de bonne heure dans les dictionnaires, ainsi qu'en témoigne la notice que lui consacre le dictionnaire de Moreri : « Marulle Marc natif de Spalato ou Spalatro en Dalmatie, a vécu dans le xvie siècle vers l'an 1510. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les plus considérables sont six livres *de religiose vivendi institutione per exempla*, qui ont été traduits en français ; *Evangelistarium de fide, spe et charitate parabolae L*, et d'autres qu'on a recueillis en un seul volume, imprimé en l'année 1610 à Anvers. Gesner, biblioth. Le continuateur de Trithême. Le Mire, etc. »

[3] P. Kasandrić, « Marko Marulić. Život i djela » XXVIII-XXIX (dans l'édition de *Judita* publiée par la Matica hrvatska en 1901) M. Breyer. « Prevodi Marulićevih latinskih djela » in *Prilozi k starijoj književnoj i kulturnoj povjesti hrvatskoj*, Zagreb 1904, pp. 54-60. Bayle indique aussi une traduction espagnole.

qu'il suit dans son dictionnaire [1]. Le traducteur français fit une chose assez singulière pour mériter d'être rapportée. Je l'ai apprise de Martin Delrio, qui approuve que les juges mentent pour faire avouer la vérité aux criminels, ajoute que Marc Marule est du même sentiment que Bodin, mais que l'auteur de la traduction française de l'ouvrage de Marule a corrigé cette mauvaise doctrine. Il suppose que Marule enseigne tout le contraire, et il lui prête la réfutation du sentiment de Bodin. *Fuit in sententia Bodini M. Marulus lib. 4. de Instit. bene vivendi c. 4. Sed errore animadverso ejus interpres Gallicus plane contrariam sententiam tribuit ; et multas paginas quae non sunt Maruli, Marulo inseruit, dictorum ipsorum Maruli confutationem pro Maruli dictis continentes ; quam bono exemplo et prudenter ipse viderit.* (Martinus Delrio. *Disquisit. Magicar.* Tom. III. Libr. V. Sect. X. pag. m. 74).

« Les traducteurs ont excédé si souvent leurs privilèges qu'un lecteur est malheureux lorsqu'il ne peut pas apprendre les choses dans les originaux. C'est courir continuellement le risque d'être trompé... Gabriel Naudé, qui a fait une dissertation pour prouver qu'il est permis aux médecins de dire bien des mensonges à un malade, n'a pas manqué de citer notre Marule, qui a soutenu qu'un homme qui ment en faveur de la République, ou pour la plus grande gloire de Dieu, fait un acte de prudence insigne, et de piété singulière. *Marullus Spalatensis, lib. 4. memor. c. 4. ob Reipublicae bonum vel majorem Dei gloriam mentiri fore summae pietatis ingentisque prudentiae contendit* (Naudaeus, *in Pentade Quaest. Iatrophilol.*, pag. 150. Edit. Genev. 1647). O la mauvaise morale ! [2]. »

On s'est toujours contenté de citer Bayle et à travers lui Del Rio, quand on a parlé de cette traduction. Il a paru intéressant de la rechercher — elle n'est pas très commune — de la rapprocher du texte et de reproduire ici les éléments essentiels de la comparaison.

II

Le traducteur Paul du Mont de Douai [3] n'est ni un débutant dans ces travaux, ni un ignorant qui a pu méconnaître le sens du texte. Né à Douai en 1532, il avait fait des études à Louvain et à Paris. Puis rentré dans son pays il y avait été chargé des fonctions de secré-

[1] Ed. d'Amsterdam, 1734, IV, 164-165.

[2] Ce passage de Bayle a été utilisé par M. A. Schneider « Bilješka o Marulićevu djelu De institutione... », *Nastavni vjestnik*, X, 1902, 367-369.

[3] Voyez Paquot (Jean Noël) *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liége et de quelques contrées voisines.* Louvain 1763-1770, t. XVIII, pp. 46-54.

taire de la ville qu'il remplit pendant quarante ans, en réservant « une bonne partie de son temps aux exercices de la vie spirituelle ». Son activité littéraire s'employa à mettre en français des livres de piété latins, grecs, espagnols [1]. C'est ainsi qu'il traduisit Savonarole, Antonio Guevara, Denys le Chartreux et d'autres moins connus. De compositions originales on ne trouve guère que *la guerre chrétienne* publiée à Douai en français et en espagnol, et les *Commentaires de l'oraison dominicale* ; encore ceux-ci ne sont-ils qu'une compilation de sentiments « tirés de divers auteurs ». Il mourait en 1602, laissant en manuscrit la traduction de Marulić qui nous intéresse.

III

Elle ne paraissait que deux ans plus tard à Douai sous le titre suivant : « Le trésor sacré des hommes illustres contenant vies, faicts et dicts plus remarquable des saincts et sainctes par exemple desquels un chacun pourra apprendre à saintement vivre. Avec un traité très excellent du jugement dernier ». Elle s'accompagne des pièces liminaires où, suivant la coutume, sont célébrés les mérites de l'auteur « l'excellent et divin Marulle », et du traducteur.

Le volume s'achève par l' « Enseignement de Nostre Seigneur Jesus-Christ, composé en vers latins par Marc Marule, mis en Français, vers pour vers, par M. Charles Dydier », c'est un dialogue où « le Chrestien interrogne (*sic*), Iesus-Christ répond [2]. »

On ne prétend point avoir lu attentivement les neuf cents pages très denses de ce dévot traité, ni moins encore les avoir comparées page à page et phrase à phrase avec l'original. Mais quelques vérifi-

[1] Voici les plus importantes de ses traductions : 1° Guevara, *L'oratoire des religieux et l'exercice des vertueux*, 1576 ; 2° P. Louis de Grenade, *La grande guide des pécheurs pour les acheminer à vertu*, 1577, 1585, 1609 ; 3° *L'anatomie du corps politique comparé au corps humain pour connaître la source et origine des maladies d'iceluì, qui nous causent pour le jourd'huy tant de troubles parmi la chrétienté. Avec le vrai et unique remède pour le remettre en santé* (d'après le latin de Jean, Michel et de René Benoit), 1581 ; 4° *Le décrottoir de vanité* de Henri de Langestein, 1581 ; 5° Denis le Chartreux, *Lunettes spirituelles pour conduire les femmes religieuses au chemin de perfection*, 1587 ; 6° Savonarole, *De la simplicité de la vie chrétienne*, 1588 ; 7° *Id. La vérité de la foy, soubs le triomphe de la croix de Jésus-Christ*, 1588 ; 8° P. Louis de Grenade, *Discours en forme de sermon, monstrant comme il ne faut pas que la vertu de tous perde crédit pour la cheutte des mauvais*, 1590 ; 9° *La science de salut*, 1591 ; 10° *L'oreiller spirituel, nécessaire à toute personne pour extirper les vices et planter la vertu*, 1597 ; 11° *L'Imitation de Jésus-Christ*, 1601.

[2] C'est une traduction du *Carmen de doctrina d. n. Jesu-Christi pendentis, in cruce*. V. Breyer, *loc. cit.*, p. 57.

cations au hasard dans plusieurs chapitres montrent une fidélité habituelle au modèle. Le style n'encourrait point le reproche d'être trop rapide et de courir, mais dans son honnête lenteur, dans sa candeur, et non sans verbosité il exprime avec clarté la pensée de son modèle.

Ainsi donc nous pouvons en croire Del Rio et Bayle quand ils affirment que c'est par scrupule de moraliste et de chrétien que Du Mont a refusé à un certain moment de faire connaître à son lecteur la véritable opinion de Marulić.

Parlant du mensonge, Marulić le condamne d'une façon générale, mais avec quelques réserves pour des circonstances particulières qui peuvent le justifier : soit qu'en évitant de mentir on tombe dans un plus grand péché, soit que la sincérité fasse obstacle à un bien plus grand [1].

» *Ac semper quidem illo mendacij genere abstinendum est, quod in detrimentum verti possit animarum, corporum, rerum, caetera leviora sunt, nullum tamen (ut arbitror) culpa vacuum. Omne quippe simulatione, quantum a veritate tantum et a Deo abesse necesse est. cum summa veritas ipse sit. Interdum tamen simulare et dissimulare et mentiri necessarium, cum scilicet ita res cadet, ut nisi mendacium perpetretur aut gravius peccatum commitendum erit, aut maius bonum obmittendum. Huiusce rei subjiciemus exempla.* »

La position de Du Mont est parfaitement nette : le mensonge ne saurait d'aucune façon se justifier, même lorsqu'il ne pourrait faire de dommage à personne ou quand l'intention qui le dicte paraît louable.

« Ores les exemples de ces hommes saincts nous enseignent non seulement de fuir tout genre de mensonge qui peut estre dommageable à noz âmes, ou bien à noz corps, ou noz biens temporelz, ainsi qu'il nous fault aussi fuyr et eviter tout mensonge leger, quel qu'il soit, lequel n'est point sans coulpe, car l'on ne peut mentir en aucune façon que ce soit, sans offenser Dieu. Autant que le mensonge et la simulation sont esloignez de la vérité autant fault il qu'ils soient esloignez de Dieu, qui est la verité même.

« C'est la raison aussi pourquoy le Sage nous a admonesté si sérieusement et gravement en disant *(Eccl. c r. ver. 14) Ne vueillez point mentir par aucun mensonge, car l'usage d'iceluy n'est pas bon.* L'Apostre pareillement escrivant aux Ephesiens *(Ephes. 4. ver. 25), Reiectant*, ce dit-il, *tout mensonge, parlez en vérité chacun avec son prochain.* Et aux Colossiens chapitre troisième : *Ne mentez point*, dit-il, *l'un à l'aultre.* Le souverain legislateur mesme dit aussi dit

[1] Ed. de Bâle, 1555, p. 1911.

au Levitique : *Vous ne mentirez point, et aucun de vous ne decevra son prochain.* Au vray dire, mensonge et simulation sont de leur nature mauvais ; encore qu'ils ne nuisent à personne ; pour ce qu'ils sont contraires à la vérité. A raison de quoy, quel grand bien que l'on espère d'obtenir par mentir ; et au contraire quel grand mal que l'on pense eviter, le mensonge est toujours illicite ; et ne peut estre bon, quelle bonne fin et intentions que l'on ait, non plus que le derober, ou commettre fornication. C'est la resolution et doctrine de tous les docteurs catholiques laquelle ils ont tiré et succé des Ecritures sainctes. S. Augustin entre les aultres : a escrit deux livres de ceste matiere. L'un, de mendacio, et l'aultre contra mendacium.

« Voire mais, comme il y en a aucuns du passé et mesme pour le iourd'huy, qui se flattans eux-mesmes, errans autrement, et mal jugeans en cet endroit, estimans qu'il y a quelques mensonges que l'on peut dire sans offenser Dieu, asçavoir le mensonge joyeux et plaisant, et celuy qui est utile et profitable, il ne viendra point icy mal à propos d'en dire un mot en passant, respondant aux exemples des Saincts par lesquels ils pensent se pouvoir defendre et maintenir, donnant à cognoistre que ces exemples ne servent en rien à leur cause. »

Les doctrines des deux pieux écrivains sont en opposition complète. Mais Marulić avait apporté des exemples de mensonge, de tromperie, de ruse, jugés utiles et même louables, qu'il avait empruntés aux Ecritures. Le premier est celui d'Abraham que nous citerons intégralement :

« *Abraham cum per spiritum nosset, Sarae uxoris suae pudicitiam a Domino protegente quocumque perrexisset tutam fore, vitae tamen suae ob eius formam improbos homines insidiaturos dubitans, sororem suam esse dicebat. Itidem et Isaac illius filium de Rebecca coniuge sua pari imminente periculo simulasse legimus, neque propterea hunc vel illum ob hoc aliquando reprehensum. Ea namque simulatione occasio vitabatur homicidij : et gravius delinquissent, si verum confitentes causam malis saeviendi darent. Quae quidem danda fuisset, si pudicitiam simul periclitari posse dubitassent, ne vitae parcendo, animae dispendium incurrerent. A mendacio sane excusantur, quoniam consuetudo erat, ut quibus aliqua sanguinis intercedebat cognatio, fratres et sorores inter se quandoque vocarentur. Sara autem Abrahae ex patre neptis erat, Rebecca autem Batuel filia, qui Isaac frater patruelis fuit. Non tamen eos a simulatione defenderim, cum eo animo locutos constet, ut propriae sorores crederentur, sed tam levem noxam puto, ut primo statim conscientiae stimulo expugnatur. Itaque etiam in necessarijs delictis aliquo remore opus erit, ut animus ipse et purior evadat, et semper humilitatem servet, dum non insurgit ad excusandas (ut dicitur) excusatione in peccatis.* »

Du Mont ne se dérobe pas. Il reprend les mêmes exemples et les interprète en faveur de sa thèse : Ce sont tour à tour Abraham, Jacob, Joseph, à propos de qui il pose la question de « sçavoir si le mensonge joyeux est licite », les sages femmes, Rhaab hostelière (ainsi qu'il traduit discrètement *Raab meretrix*), les Gabaonites, David, qui fournit quatre récits, Salomon, Judith, Saint-Pierre, Saint-Paul, et d'autres encore plus modestes et plus récents.

Tous ces faits il les justifie pour des raisons bien différentes que la valeur du mensonge, et surtout il diffère d'opinion sur le consentement ou la faveur que le mensonge semble avoir reçu du ciel. Il sera instructif de lire chez lui aussi l'aventure d'Abraham : « Premièrement donc ilz mettent en avant et se targuent de l'exemple du Patriarche Abraham, lequel se trouvant vers les Roys d'Egypte et en Gerare, avec sa femme Sara, dict lors que c'était sa sœur, craignant que pour l'amour de la beauté d'icelle on ne le meit à mort. Ce qu'il advint aussi du depuis à Isaac, chez les habitans de Gerare, lequel en dit autant de Rebecca sa femme en Genese 12.20. et 26. Or il m'esmerveille quant est de moy, de ce qu'ilz attribuent icy à Abraham et Isaac, les voulant accuser de mensonge, ou de simulation attendu que tous deux ils ont dit ce qui estait vray, et rien de faulx, à cause qu'ils avaient chacun espousé leur sœur, selon la coustume et façon de parler et faire des Hebrieux, en Genese 20 et 24 c. Tu diras paraventure quoy qu'ils ayent dit ce qui estoit vray, qu'ils ont ce fait à intention de tromper ceux à qui ils parloient, affin de leur persuader et faire accroire que ce n'estoient pas leurs femmes. Ie dy au contraire, si nous voulons sincèrement et diligemment examiner leurs parolles, nous trouverons qu'ils n'ont eu nulle intention de tromper ou decevoir, ains seulement de celer et couvrir la vérité. Quand ils ont dit que c'estoient leurs sœurs, ils ont voulu seulement destourner ceux qui leur demandoient à ce qu'ils ne pensassent point pour lors que ce fussent leurs femmes, et non leur faire croire entierement pour les mettre en erreur, qu'elles n'estoient point leurs femmes.

« Ces bons Patriarches donc n'ont rien voulu persuader de faux, ainçois seulement voulu dissimuler et couvrir ce qui estoit veritable, ce que personne ne peut nier estre licite, en gardant les conditions et circonstances requises. »

Quant à la conclusion catégorique de Marulić, convaincu d'avoir trouvé la confirmation de sa doctrine dans les exemples qu'il a apportés [1], elle est remplacée par un long développement où Du Mont

[1] *Haec sunt quidem iustae atque interdum etiam (ut diximus) necessariae fingendi ac mentiendi causae. Caetera vero mendaciorum genera perniciosa mortiferaque habentur.*

examine si l'on pourrait prendre argument de la conduite de Jésus même, quand il est dit : « Il fit semblant d'aller plus loin... », mais il établit, victorieusement à son gré, que feindre n'est pas mentir. Et il termine sur une « exhortation à aymer et dire la vérité et comme il ne faut nullement mentir, et si ne le peut-on faire sans offense ».

Que le moindre défaut des traducteurs soit l'infidélité, est opinion commune ainsi qu'en témoigne un aphorisme italien, mais on l'attribue d'ordinaire à la négligence, à la hâte ou à l'ignorance, quelquefois mais plus rarement à la mauvaise foi. Sans doute trouverait-on d'autres exemples de traducteurs qui aient voulu corriger les textes qu'ils transposaient, et du reste le scrupule dans le rendu de la pensée et du style est de date assez récente. Mais un cas comme celui-ci, avec cette netteté, cette ampleur et cette ingéniosité à utiliser contre la thèse de l'écrivain qu'on a choisi les faits mêmes dont ils l'avaient appuyé cela doit être assez rare et mériter qu'on s'y soit arrêté un peu plus longuement.

D.

LA CROATIE VUE PAR VICTOR TISSOT

Victor Tissot [1], Suisse romand, au cœur ardemment français, grand investigateur de l'Allemagne qu'il voyait foncièrement hostile à la France, même après sa victoire scellée à Versailles, visita aussi

[1] De la notice consacrée à Tissot par Carlos Larronde dans le *Larousse mensuel* de 1917, nous extrayons les renseignements biographiques suivants : Tissot (Joseph-Louis-Victor) né à Bulle, près de Fribourg, le 15 août 1845, mort à la Roche-Villebon, près de Palaiseau, le 4 juillet 1917. Animé, très jeune, de la vocation littéraire, il envoyait dès son adolescence des poésies et des pages descriptives à la *Gazette du Palais*. Obéissant au désir de son père qui souhaitait qu'il fût magistrat, Tissot étudia le droit à Tubingue, puis à Vienne. Mais il délaissa bientôt la jurisprudence pour les lettres. Il passa plusieurs années en Allemagne et, sans ressources personnelles, assura les bases de sa vie matérielle par un préceptorat. Il vint se fixer à Paris en 1867 et fut d'abord employé de librairie. Puis il entra au *Courrier français*, journal d'ardente opposition à l'Empire, fondé par Vermorel et Louis Macon, où il occupa le poste de secrétaire de l'administration, tâche qui consistait à écrire sur des bandes les adresses des abonnés du journal, aux appointements de 100 francs par mois. Lorsque le *Courrier français* succomba sous un troisième avertissement gouvernemental, succédant à de nombreuses amendes, Tissot se trouva de nouveau sans ressources. Macon le fit admettre comme professeur de langue et de littérature françaises, dans une institution de jeunes gens, à Aire, près de Genève. C'est alors que Victor Tissot fit ses véritables débuts dans le journalisme, à la *Gazette de Lausanne*, dont il devint secrétaire de rédaction (1870). Après un séjour en Allemagne, il vint, en 1874, se fixer à Paris, définitivement cette fois, mais sans renoncer à faire de nombreux voyages à travers l'Europe. Travailleur persévérant, administrateur avisé, il dirigea le supplément littéraire du *Figaro* et collabora à la *Revue contemporaine*, au *Correspondant*, à la *Revue de France*, etc. En 1893, il créa l'Almanach Hachette, dont il assura la publication jusqu'à sa mort. Il dirigea le *Tour du Monde*, et le journal illustré *Mon Dimanche*. C'est en 1875 que Victor Tissot, mettant à profit sa connaissance de l'Allemagne, publia le *Voyage au pays des milliards*, dont le succès fut retentissant. Tissot a été essentiellement un écrivain de voyages. Il excellait à peindre les mœurs et à pénétrer la psychologie des peuples. Qu'il traitât de la Russie, de l'Allemagne, de l'Autriche ou de son propre pays, c'est toujours en observateur subtil, un peu caustique, soucieux de voir et de juger par lui-même. Les mêmes qualités se retrouvaient dans son talent de journaliste, qui était avant tout mordant. Les principales œuvres de Victor Tissot sont : *Les Beaux Arts en Suisse* (1869) ; *A la recherche du bonheur* (1871) ; *Voyage au pays des milliards* (1875) ; *Voyage aux pays annexés* (1876) ; *Les Prussiens en Allemagne* (1876) ; *Les aventures de Gaspard von der Gomer* (1879) ; *Voyage au*

Il n'aurait pas été journaliste s'il n'avait su relater que ce qu'il avait réellement vu. Aussi son récit est-il constamment interrompu par d'aimables divagations, par l'évocation des pays qu'il n'avait en vérité pas visités (Senj et Sarajevo, bien que sur la carte indiquant son itinéraire il n'hésita pas à les englober dans les régions parcourues) et qu'il connaît à travers des lectures ou à travers des conversations. C'est ainsi que son imagination, appuyée sur des souvenirs littéraires, l'entraîne à évoquer l'histoire terrible des Uscoques (souvenir de George Sand) alors que sur le littoral croate il n'avait pas poussé plus loin que Bakar ; le passage rapide en chemin de fer à Ogulin lui rappelle les Confins militaires croates et, après avoir rappelé leur organisation, il s'engage dans une histoire de brigands qu'il prétend avoir lue dans un journal allemand ; toujours dans le train de Rijeka à Zagreb, il met dans la bouche d'un de ses compagnons de voyage, officier de réserve allant rejoindre l'armée autrichienne d'occupation en Bosnie [1], un exposé de toute la politique orientale de la monarchie, vers laquelle celle-ci serait poussée par Bismarck ; ou encore, à propos d'une visite de la foire de Zagreb où il y avait bien des paysans mais certainement pas de guslars, il se rappelle les recueils de poésies populaires slaves de « M. Vuk, de mademoiselle Voriat, de M. Cyprien Robert et de M. Dozon » et en régale copieusement ses lecteurs.

Et lorsque, après tant de diversions et d'interpolations à la manière de Cervantès, il arrive, page 75, en vue de Zagreb, voici la description qu'il en fait : » Nous traversâmes la Save, et Agram nous apparut au milieu de la plaine, découpant dans la limpidité tranquille du ciel les clochers et les tours de sa cathédrale entourée de murailles crénelées, comme une forteresse sainte, et couronnant la colline sur les flancs de laquelle s'étage pittoresquement la ville. Cette église semble avoir conservé l'aspect batailleur de ces évêques d'Agram qui quittaient souvent l'autel au milieu du service divin pour prendre le casque et la cuirasse, et monter à la tête des fidèles sur les remparts menacés par les hordes turques.

« L'expédition de Bosnie prêtait aussi aux abords de la gare un aspect belliqueux. En gagnant la ville, nous vîmes des tentes, des baraquements, des cantines, des fourgons et des canons. Des sentinelles allaient et venaient ; des estafettes partaient au milieu d'un tourbillon de poussière ; des hommes, appelés la veille, arrivaient en colonne, conduits par un sergent ; ils étaient nu-pieds, nu-tête, vêtus seulement d'une méchante chemise en lambeaux et d'un pantalon de toile rapiécé. C'était de leur part un calcul bien entendu

[1] Ceci nous permet de déterminer la date où ce voyage fut entrepris : 1878 ou 1879.

que ce pauvre accoutrement dont un frippier n'aurait pas voulu : dès leur arrivée au camp, on les alignait devant des moncaux de chaussures, de pantalons, d'uniformes et de chemises neuves, qu'ils choisissaient selon leur taille. Le spectacle de ces paysans se transformant ainsi en soldats en plein champ, s'habillant de pied en cap comme s'ils sortaient d'un bain, amusait beaucoup les badauds, qui riaient et se communiquaient leurs remarques.

« Il était quatre heures lorsque nous entrâmes à Agram. Le premier aspect de cette ville est horriblement froid. Le masque de pierre des maisons semble impénétrable, et si quelques portes sont entrebâillées, on dirait que c'est d'ennui. Les rues, presque sans animation, offrent un mélange peu intéressant de constructions modernes très prétentieuses et d'anciennes maisons, si petites, qu'on pourrait, semble-t-il, les emballer dans une caisse. Représentez-vous des façades sur trois ou quatres mètres de haut sur autant de large, avec une porte et deux fenêtres. Mais, heureusement, dans toute ville il y a autre chose pour l'observateur que des murs et des moellons. — Cherchez l'homme, dirai-je aux voyageurs. L'homme a beau se cacher, on finit toujours par le découvrir, et quel sujet d'étude plus vaste et plus profond !

« Une ruelle sombre et irrégulière conduit à la ville haute, qui est la ville primitive, encore entourée d'une partie de ses remparts.

« Après la conquête de la Bosnie, les Turcs se répandirent comme une tache d'huile dans le bassin de la Save et dans toute la Croatie. Des bandes de musulmans erraient sous les murs d'Agram, qu'ils menaçaient sans cesse. C'est alors que les Croates se rattachèrent par le lien d'une union personnelle à Ferdinand d'Autriche, roi de Hongrie, et que ce sage monarque établit le cordon militaire dont nous avons parlé, sur les bords de la Save et de l'Una, afin de mettre le pays à l'abri des incursions des Turcs. Le palais du ban, le palais de la Diète, le palais archiépiscopal, la cathédrale, l'église Saint-Marc, qui date du treizième siècle, l'Université, se trouvent dans cette partie ancienne de la ville.

« L'Université d'Agram est célèbre dans l'histoire du slavisme. Elle a affranchi les Yougo-Slaves des universités allemandes. C'est à l'évêque Strossmayer, un des grands promoteurs de cette croisade intellectuelle, qu'on en doit la fondation. Ce riche et généreux prélat a également institué une Société d'histoire et d'archéologie nationales qui distribue des subsides aux écrivains et aux artistes, et publie chaque année, à ses frais, comme la société la Matica, des ouvrages en langue croate, opposant ainsi une barrière à l'invasion des livres allemands.

la Croatie au cours de ses nombreuses pérégrinations littéraires et journalistiques. Certes, ce n'est qu'à travers la dépendance politique où celle-ci se trouvait à cette époque-là à l'égard de la Hongrie que ce spirituel voyageur fit connaissance de la Croatie, et le splendide (dans le sens où l'entendait le goût de 1883) volume in-4° [1], orné de 10 magnifiques héliogravures d'après Valério [2] et de plus de 160 gravures dans le texte, dont 100 dessins de Poirson, ne mentionne dans son titre la Hongrie de l'Adriatique au Danube, fait qu'il faudrait peut-être rapprocher de la dédicace — « à Monsieur le comte Eugène Zichy, député au Parlement hongrois ». Mais Tissot ne cache nullement sa surprise au moment où il met le pied sur le littoral « hongrois » d'y trouver tout hormis des Hongrois. Et plus loin, dans une note (*op. cit.*, p. 75) après avoir cité le géographe Elisée Reclus, qui disait que l'Autriche considérée comme état allemand n'était qu'une mystification, Tissot déclare : « Si un jour les Slaves du sud parviennent à fonder isolément leur unité, l'Autriche et la Hongrie se trouveront séparées de la mer, et la route de l'Orient leur sera fermée. Le gouvernement de Vienne aurait peut-être pu, en groupant ces peuples en fédération, éviter la création de cet « empire de l'est » qui sortira vraisemblablement de la solution définitive de la question d'Orient, et qui engloutira l'Autriche ». Tissot savait par conséquent que cette grande Hongrie ne figurait que sur les cartes géographiques, et que, de l'Adriatique à la Drave, il y avait la réalité séculaire croate, ce dont, en observateur attentif, il ne manqua pas de s'apercevoir. Aussi 147 pages sur 408 de son ouvrage sont-elles entièrement consacrées à la Croatie et aux Slaves du sud en général.

En ce qui concerne la méthode de Tissot géographe, elle n'est pas basée uniquement sur les vues directes et l'observation personnelle.

Pays des Tziganes (1880) ; *La Hongrie, de l'Adriatique au Danube* (1882) ; *L'Allemagne amoureuse* (1884) ; *Chefs-d'œuvre des prosateurs français au XIXe siècle* (en collaboration avec Collas) ; *Les Curiosités de l'Allemagne du Nord* (1885) ; *Les Curiosités de l'Allemagne du Sud* (1885) ; *L'Afrique pittoresque* (1887) ; *La Russie et les Russes* (1887) ; *Russes et Allemands ; Au pays des nègres* (1887) ; *Le Continent américain et les Iles* (1887) ; *La police secrète prussienne ; Vienne et la vie viennoise ; La Suisse inconnue* (1888). En collaboration avec Constant Améro : *Aventures de trois fugitifs ; Les Prosateurs de la Suisse française* (1897) ; *L'Allemagne casquée* (1916). Victor Tissot a, en outre, traduit de l'allemand les contes de Heyse, Koerner, Mülbach et *La Société et les Mœurs allemandes*, du docteur Scherr.

[1] *La Hongrie de l'Adriatique au Danube, Impressions de voyage*, par Victor Tissot. Paris, E. Plon et Cie, imprimeurs-éditeurs, rue Garancière, 1883.

[2] Valério a visité la Croatie en 1851, rapportant de ce voyage une belle collection de dessins représentant des types populaires. Voir Miodrag Ibrovac., *Narodna Starina* n° 35, pp. 33-58 et aussi le compte rendu de cette étude dans la revue de livres du prochain numéro des A. I. F. de Z.

« Agram a aussi une Académie des sciences et des belles-lettres qui s'occupe de la rédaction d'un grand dictionnaire croate. Enfin, la capitale de la Yougo-Slavie possède une Académie de musique où se forment des chanteurs nationaux qui, chaque hiver, jouent des opéras originaux ou traduits en langue slave.

« Cet idiome, qui n'a pas de voyelles aiguës se prête admirablement au chant et à la musique. Entendre parler croate, c'est presque entendre chanter. Aussi le peuple a-t-il un goût inné pour la musique. A Agram, il y a trois ou quatre sociétés de chant, et, dans les campagnes, nous verrons plus tard que les travaux se font en chantant. Dans les églises, pendant la messe ou les offices, tout le monde chante, mais en croate. C'est un privilège qui a été accordé par les papes aux habitants de ces frontières en reconnaissance des luttes héroïques qu'ils ont soutenues contre les infidèles. Rien de plus beau, de plus solennel, de plus imposant et de plus touchant que ces mélopées lentes et graves, d'une pureté exquise, d'un vieux rythme suave, rappelant l'époque de Louis XIII, et qui résonnent avec une majesté mélancolique sous les voûtes des sanctuaires, où les jeunes filles se tiennent agenouillées toutes ensemble, devant les autels ruisselants d'or, resplendissants d'un luxe oriental.

« Le palais de la Diète qui s'élève à côté de l'église Saint-Marc, est une grande maison badigeonnée de vert, ayant l'apparence peu élégante d'une caserne. La Diète croate, dont tout noble fait partie, rappelle les anciens Etats de Bourgogne et du Languedoc. Le droit d'y siéger s'acquiert avec la propriété de certaines terres. Je sais un Français qui possède aux environs d'Agram un domaine seigneurial auquel est attaché ce privilège ; s'il renonçait à sa nationalité, il serait député à la Diète.

« L'ouverture et la clôture de cette assemblée se font avec une pompe et un apparat qui rappellent le moyen âge. Le ban, qui préside la Diète, arrive dans une voiture dorée traînée par quatre chevaux caparaçonnés, avec son cocher et ses domestiques en livrée bleue, coiffés de chapeaux à plumes, tout couverts de brandebourgs et tout étincelants de galons. Les magnats semblent eux-mêmes costumés pour une grande féerie militaire. L'attila chamarrée de brandebourgs dorés serre leur taille ; sur leurs épaules, retenu par une chaîne d'or enrichie de pierres précieuses, flotte un manteau de velours garni de riches fourrures ; le kalpak, avec la plume de faucon fixée au moyen d'une broche en brillants, les bottes ornées d'éperons d'or, le sabre recourbé en forme de cimeterre, trophée d'arme provenant de quelque champ de bataille, suspendu à une ceinture d'or incrustée de pierreries, complètent cet éblouissant habillement, qui est le même que celui des magnats hongrois, qui l'ont emprunté

aux Slaves, à leur arrivée dans le pays que ceux-ci tenaient avant eux.

« La Croatie a profité, dans une large mesure, de l'accord survenu entre l'Autriche et la Hongrie en 1867. Tandis que les Roumains, les Serbes et les Slovaques attendent encore leur émancipation politique, les Croates jouissent d'une autonomie dont ils auraient mauvaise grâce de se plaindre. Les Hongrois ne les entravent plus en aucune façon dans le développement de leur langue et de leur littérature nationales.

« — Si nous étions sous la patte des Allemands, me disait un professeur de l'Université d'Agram, c'est alors que nous pourrions crier à l'oppression des nationalités !

« Les Croates gèrent eux-mêmes, dans leur capitale, tout ce qui concerne l'instruction publique, la justice, les cultes et les finances locales. Ils n'ont de commun avec les Hongrois que les affaires commerciales, et tout ce qui a trait aux voies de communication. Le ban est investi des pouvoirs d'un chef d'Etat, responsable devant la Diète d'Agram. Quant aux députés que celle-ci envoie au parlement de Budapest, ils ont le droit d'y parler leur idiome. Le pacte de 1867 n'a maintenu entre les deux pays que le lien historique qui les unit depuis la fin du onzième siècle.

« Il ne faut pas quitter la ville haute sans aller voir le Musée des antiquités et le Muséum d'histoire naturelle. La faune croate est une des plus riches que je connaisse. Combien j'ai regretté de n'avoir pas eu le temps d'aller chasser sur les bords de la Save l'ibis noir, l'échasse blanche, le cygne noir, la spatule blanche, la macreuse, la grèbe huppée, le pélican et l'aigrette blanche !

« On trouve également en Slavonie l'ours et l'aigle impérial. Le jeune archiduc Rodolphe qui est un chasseur passionné, est venu l'an dernier, en compagnie du professeur Brehm, avec lequel il prépare une monographie des aigles, leur donner la chasse dans les Confins.

« On sait que l'aigle impérial, plus faible que l'aigle fauve et moins agile que l'aigle doré, niche sur les arbres, dans le voisinage des lieux habités, et souvent même sur le sol. Sur les bords de la Save, il se nourrit d'oiseaux aquatiques, qu'il prend en revenant sur eux sans relâche jusqu'à ce qu'ils n'aient plus la force de plonger. Il s'élance aussi sur le faucon auquel il prend sa proie.

« Dans la cité basse, groupée au pied des deux collines sur lesquelles s'élèvent, d'un côté l'église Saint-Marc, avec son toit bariolé de tuiles de couleur, et de l'autre la cathédrale, enfermée dans son enceinte crénelée, flanquée de quatre grosses tours, tout indique une nouvelle ville en formation. Les boutiques prennent des airs de ma-

gasin, les rues sont bordées de trottoirs, les places sont transformées en jardins anglais ou ornées de quelque monument.

« Au milieu de la place Jellachich, sur laquelle se tient le marché, on voit la statue de bronze du fameux ban ; il lève son épée comme s'il chargeait à la tête de ses troupes » (pp. 75-79).

La vue du monument Jellačić, œuvre de Fernhorn, suggère à Tissot une excursion de quelques pages sur les divers champs de bataille où Jelačić s'est signalé. En ce qui concerne la campagne de Hongrie Tissot s'inspire du livre d'un Français, le marquis de Pimodan qui avait été attaché au quartier général du ban croate [1]. Plus loin il continue sa description de Zagreb, pour embrasser, peu à peu, dans sa rêverie des horizons plus larges et plus familiers : « Si Agram n'est pas riche en monuments et en édifices, si ses rues sont monotones et silencieuses, quelles promenades charmantes, par contre, à ses portes ! Le parc Massimir est un bois de Boulogne grandiose, avec des allées séculaires baignées d'ombre, de vastes pelouses veloutées, d'un vert humide, émaillées de fleurs qui forment comme de grandes broderies de tapis.

« Derrière la ville haute s'ouvre la jolie vallée de Saint-Xavier, au fond de laquelle les faubourgs d'Agram égrènent leurs maisonnettes blanches et carrées comme des dés. Le chemin décrit un demi-cercle au milieu des bosquets et des vergers, puis pénètre dans une seconde vallée, celle de Tuskanac. Çà et là, sur des collines riantes, piédestaux de verdure, s'élèvent d'anciennes ruines féodales dont il ne reste plus que des pans de murs déchiquetés, comme des fragments de mâchoires monstrueuses d'animaux fossiles. Dans le lointain, le Sleimen dresse sa coupe hérissée de sapins noirs.

« Le soleil était doux, l'air bleu, et il y avait sur les haies un charmant mélange de fleurs épanouies et de boutons entr'ouverts. Aux arbres pendaient des fruits naissants, encore dans leurs langes cotonneux. On était à cette époque de l'année qui est comme le dernier couplet de la chanson du printemps, et qui rappelle la transition de l'adolescence à la jeunesse. L'été va commencer. La nature a la beauté d'une mère qui sent tressaillir en elle le fruit de ses entrailles. Une teinte plus sérieuse est répandue sur les prés et leurs hauts herbages ; les feuilles, qui ont atteint leur croissance, luisent d'un beau vernis bronzé.

« J'étais seul. Lentement le crépuscule tombait comme une poussière grise, et machinalement j'avais ralenti le pas. Qui n'a savouré le charme intime de ces promenades solitaires, à la tombée de la

[1] « Souvenirs de la guerre de Hongrie sous le prince Windisch Grätz et le Ban Jellačić », *Revue des Deux Mondes*, t. IX, 1851, p. 201-258 ; sur Pimodan, voir A. I. F. de Z. 1939, p. 185.

nuit, au milieu d'un paysage inconnu, aux abords d'une ville où l'on arrive pour la première fois ? On regarde autour de soi avec des yeux attendris, on écoute les oiseaux comme pour comprendre ce qu'ils se disent, et on leur adresserait la parole, s'ils ne s'envolaient à votre approche. Puis, tout à coup, le regard se noie dans les profondeurs pâlissantes de l'horizon, et c'est la patrie qu'on revoit, la famille absente, Paris si animé, si vivant, si brillant à cette heure, alors que les boulevards s'encombrent d'une foule bigarrée, que les voitures passent rapides comme la roue de la Fortune, que les bureaux d'omnibus ressemblent à des ruches qui essaiment, et que, du milieu des ponts, on voit le soleil se coucher sur les collines du Trocadéro, en faisant surgir dans la brume dorée, sur les bords de la Seine, le merveilleux mirage d'une cité orientale avec ses minarets élancés et ses hautes tours blanches, qu'on prendrait pour un grand vol de colombes arrêtées dans l'azur. Heures du soir, douces heures de nostalgie et de rêverie après la journée de travail et de fatigues, vous ouvrez la porte d'ivoire des illusions et des songes, et vous emportez l'âme sur les petits nuages roses qui filent comme des voiles dans l'océan du ciel !

« La nuit était tombée. Un souffle plus embaumé, plus pénétrant, venait des champs, et une mélancolie caressante sortait des bruits mourants et des adieux des êtres et des choses se disposant au sommeil. Les coupoles des arbres, un instant auparavant bourdonnantes de chansons comme la tête d'un poète, étaient silencieuses et formaient çà et là de gros paquets noirs, informes. Les haies, couvertes de draperies de liserons et d'aristoloches, semblaient tendues d'un crêpe. Dans mes hautes herbes, quelques vers luisants allumaient leur petite lanterne, comme des personnes prudentes.

« Tout à coup la porte d'une *gostina* (cabaret) s'ouvrit, et deux ombres se détachèrent du seuil éclairé. Puis la porte se referma, tout rentra dans la nuit ; mais, sous les arceaux de la forêt, une voix vibrante s'éleva, à laquelle une voix plus douce, plus pénétrante, s'unit, d'où il en résulta un duo délicieux. On aurait dit une fauvette et un rossignol qui chantaient.

« Les deux voix s'éloignaient à mesure que je marchais.

« Et, en bas, au pied de la colline, les toits d'Agram montaient comme une marée argentée, tandis qu'au bout du chemin, entre les branches mortes d'un arbre, les deux cornes recourbées de la lune se dressaient comme une apparition diabolique » (pp. 88-90).

Tissot semble avoir pris un plaisir particulier à la vie de la campagne et à ce qu'on appelle aujourd'hui le folklore. Le costume des paysans des environs de Zagreb aux tons si vifs et d'une propreté impeccable, lui a particulièrement plu : » Quelle gaîté dans tous

ces costumes ! Quel régal d'appétissantes couleurs ! Les yeux ont en paradis. Et comme sous ce beau soleil aux reflets ambrés la soie des foulards prend des cassures chatoyantes, les boutons d'argent miroitent, les fausses pierreries des colliers étincellent !

« Quelques femmes ont la taille serrée dans une espèce de veste fourrée, une *cabanitza*, d'un ton saumon clair, toute ramagée de découpures en cuir et relevée de broderies formant des arabesques et des fleurs.

« Les femmes mariées seules ont le privilège d'ajouter des manches à cette veste.

« Un foulard aux couleurs éclatantes, porté à la main ou noué à la ceinture, une paire de bottes, des colliers de corail à quadruple rang et des petits miroirs épinglés à la taille, — voilà tout l'arsenal de coquetterie d'une paysanne croate. Pendant la semaine, la Croate marche nu-pieds, pour économiser sa chaussure. A la campagne, on rencontre à tout instant des femmes qui s'en vont à la messe, le dimanche, portant leurs bottes à la main ou sur l'épaule ; elles ne se chaussent que sur le seuil de l'église, et se déchaussent en sortant.

« Quant aux paysans leur costume est celui-ci :

« Un petit chapeau, rond de calotte, aux ailes étroites et relevées, orné de plumes multicolores, de petits miroirs et de galons ; une chemise aux manches bouffantes, aux poignets brodés, au plastron étoilé de gros boutons d'argent. La chemise est serrée à la taille par une ceinture de cuir et flotte en mille plis sur le pantalon, ce qui a fait dire à un savant voyageur allemand, qui avait oublié ses lunettes, que les paysans croates portaient des jupons blancs. Un gilet de drap bleu, galonné dans le dos de soutaches jaunes ou rouges, et orné par-devant de triples rangées de boutons de métal, prend la taille et tranche sur la blancheur de la chemise. De larges culottes de toile aux bords frangés descendent jusqu'au dessous du genou sur la botte reluisante. Un sac en tapisserie, — une « torba », — formée de longs flocons en laine rouge, suspendue à une bretelle de cuir historiée, complète l'habillement. Cette torba, que le paysan porte toujours en bandouillère, remplace les poches absentes de son pantalon » (pp. 92-93).

Et ce dimanche-là notre auteur goûte encore le plaisir des flâneries au milieu des foules, d'assister aux danses dans des brasseries champêtres des environs de la ville où, décidément, il ne voyait que des images poétiques : « Quelle guirlande de figures épanouies, heureuses, rieuses ou rêveuses, de têtes blondes et de têtes grises, — de jeunes muguets et d'épis penchés, autour de ces taches vertes, placées sous les arbres ou à l'ombre d'une charmille ! » s'exclame-t-il

dans son enthousiasme qui était sans doute sincère et profond puisqu'à la fin de ce récit dithyrambique il déclare le plus sérieusement : « Pendant tout le temps de mon séjour à Agram, je n'ai rencontré ni un ivrogne ni un mendiant ».

On voit que Tissot possédait cette qualité éminente de considérer le voyage comme un agrément même s'il n'offrait pas toutes les conditions de confort. Avant de visiter le marché aux bestiaux où il se promet de trouver l'occasion la plus favorable de passer en revue les types et les costumes, il s'attache un jeune peintre croate, Ferdo Quiquerez[1] qui l'amuse par des anecdotes sur la cour princière du Monténégro où il a passé quelques années en qualité de peintre particulier du Prince. En sa compagnie Tissot visita la foire, y mangea des filets de porc cuits à la brochette devant un feu très vif — qui sont aujourd'hui encore une spécialité croate — tandis que Quiquerez dessinait dans son album de « curieux croquis » (sont-ce les mêmes qui sont reproduits dans ce livre sous la signature de Poirson ?). Toujours en compagnie du peintre Quiquerez, Tissot fit des excursions à Bistra (qu'il appelle tout le temps Biskra) et à Kranjske Toplice. Le Zagorje croate lui rappelle les vallons de son pays natal, la verte Gruyère, et il trouve tout à fait mérité le surnom de « Suisse croate » accordé à cette gracieuse contrée. A Bistra, Tissot et Quiquerez furent reçus dans le joli château, fondé par les comtes Oršić au XVIIIe siècle, dont le propriétaire à cette époque était un Français[2] que Tissot ne désigne pas par son nom, mais qu'il nous présente comme un grand et beau vieillard, à la barbe blanche et aux longs cheveux bouclés. Etabli en Croatie depuis trente ans, vivant en compagnie de sa fille, jeune beauté de quinze ans dont Tissot reproduit un croquis (qui est vraisemblablement de la main de Quiquerez), ce Français contribua davantage à initier Tissot à la vie croate, lui expliquant l'institution patriarcale de clans (*zadruga*) et en lui traduisant les chansons chantées par les moissonneurs en chœur.

Rentré de cette excursion, Tissot partit de Zagreb pour la Hongrie et c'est donc là que s'arrête son récit sur la Croatie.

[1] Peintre croate, d'origine française, né à Bude le 18 mars 1845, mort à Zagreb le 12 janvier 1893.

[2] Il s'agit d'un membre de la famille Carion aujourd'hui encore possesseur du château. Tissot rencontra d'autres Français au cours de son voyage en Croatie : le consul de France à Rijeka, baron du Règne, le même qui en 1867 s'employa énergiquement, bien que sans résultat, pour faire annuler l'expulsion du journaliste français Louis Rigondeaud (v. A. I. F. de Z. 1939, p. 108) ainsi que l'ingénieur à la fabrique de torpilles Whitehead, le chevalier Sivel et trois membres d'une commission de la marine française, chargée de prendre livraison de torpilles.

Livre charmant qu'on relit encore aujourd'hui avec le plus grand plaisir, tant il évoque non seulement des temps idylliques qui nous semblent aujourd'hui si lointains, mais aussi l'image de son auteur, voyageur optimiste, observateur bien disposé et hôte aimable, sachant au besoin suppléer aux calamités des conditions de voyage par l'entrain de son tempérament et par l'envol de son imagination.

R. Maixner.

MÉLANGES

Ante Starčević et la Révolution française. — Parmi ceux qui aujourd'hui se réclament de la pensée du fondateur du parti « du droit », c'est plus qu'une minorité qui incline décidément vers les régimes d'autorité et qui est prête à répéter les railleries devenues banales ailleurs contre les immortels principes.

Est-ce là oubli ou méconnaissance de la doctrine de leur maître, admirateur fervent de la Révolution française, en qui il a vu l'origine de tout ce que l'Europe a acquis d'heureux au cours du XIXe siècle ?

Dans une série d'articles, parus dans son organe *Hrvatska*, réunis en volume sous le titre *Ustavi Franceske* (Les constitutions de la France. Zagreb, Tiskara Scholz i Kralj, 1889, in-8, 191 pp.) et publiés au moment où la France s'apprêtait à commémorer le centième anniversaire de la réunion des États généraux, il a dit sa pensée et ses sentiments. Il nous suffira de citer d'abord les premières lignes du volume.

« Cette année la France fête le centième anniversaire de la grande Révolution, et en son honneur elle tient une grande exposition. Cet important événement sera célébré dignement, car la nation sait ce qu'elle lui doit : tout ce que la France aujourd'hui a de bon vient de cette Révolution, et tout le mal qui l'accable vient de ce que plus ou moins elle ne se soucie plus des grands principes qui s'y sont exprimés.

« A part le christianisme, qui était une sorte de révolution grandiose dans le monde moral, aucune révolution n'a eu sur les peuples autant d'influence que la française. Ses principes ont été répandus dans tous les pays, ils ont donné à l'Europe un nouveau visage, toutes les nations en sont inspirées : ils vivent et se développent toujours.

« Ils sont exprimés dans la première constitution française et enracinés dans tous les cœurs humains ; c'est un éternel dommage, et la malédiction doit tomber sur ceux qui en sont coupables, qu'il ait fallu parfois les réaliser, les fortifier, les développer dans le sang.

S'il en avait été autrement, on aurait ignoré et on ignorerait bien des maux. »

Et ce volume se ferme sur une conclusion non moins nette et non moins passionnée, qui nous permet de mieux comprendre sa pensée. Ce n'est pas le régime de la France en 1889 qui lui inspire la moindre admiration, il y voit une décadence indigne de 1789, c'est à la Révolution, à ses principes et à ses hommes que va son culte :

« En ces cent dernières années combien ce peuple a fait, combien il a souffert pour la liberté et le droit !

« Combien de ses fils les meilleurs, depuis la Syrie jusqu'à la Manche, des Pyramides à Moscou, en combattant pour ces choses saintes, ont payé de leur santé ou de leur vie.

« Quand nous nous rappelons cela, et quand nous pensons à la situation intérieure et extérieure de la France au moment où elle fête le souvenir de la grande révolution, il nous semble entendre la plainte unanime de tous ces grands morts : *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !*

« A nous, cette plainte apparaît comme une prière et comme un vœu : que ce vengeur vienne de n'importe quel régime, ou de n'importe quel parti, qu'importe son nom, pour nous le fait seul compte. Nous considérons comme une attitude sacrée de célébrer le 17 juin, jour où les représentants du peuple français se proclamèrent assemblée nationale, et se mirent à l'œuvre à laquelle tout le continent européen doit ses progrès. Et tous ses malheurs et ses reculs, l'Europe doit les attribuer aux adversaires de cette œuvre. Si nous sommes de ce monde nous célébrerons ce jour avec tout notre cœur et notre vénération. »

C.

Les Fourberies de Scapin en croate. — M. Alija Nametak signale dans l'*Obzor* du 1er août 1939 une adaptation croate des *Fourberies de Scapin* parue dans le tome II de la revue *Behar* en 1901-02, sous le titre *Varalica Hamza*. L'adaptation suit assez fidèlement la comédie de Molière, mais les héros et les lieux y sont devenus turcs. Argante s'appelle désormais Muleterem efendi ; Géronte, Zuhuri efendi ; Octave, Sena beg ; Léandre, Nimet beg ; Zerbinette, Ziba hanum, esclave tcherkesse ; Scapin, Hamza ; Silvestre, Javer ; Nérine, Halima, mère adoptive de Ziba hanum ; Carle, Ziver, gardien des esclaves.

Le lieu de la scène est transporté de Naples à Constantinople. Jusqu'à la scène sept du deuxième acte, il n'y a guère d'autre changement que celui des noms. Dans cette scène fameuse où Scapin raconte à Géronte comment son fils a été enlevé par un corsaire turc,

l'adaptateur a opéré les transpositions nécessaires. Le capitaine ravisseur devient un Corfiote ou un Maltais (*ne znam da li Krfanac ili Maltez, ali gledajući na njegovu spoljašnost, stranac je, s nekog ostrva*). Quant à la réplique devenue proverbiale « qu'allait-il faire dans cette galère ? » elle est devenue « *I on koji mu je bijes bio da ulazi u ladju ?* »

A la scène 8 de l'acte III, de même que Géronte était appelé autrefois Pandolphe à Tarente, Zuhuri efendi s'appelait Nihali efendi en Égypte.

Le détail le plus curieux signalé par M. Nametak, c'est que le traducteur Fehim Spaho n'a pas travaillé directement d'après l'original français et que la localisation turque n'est pas de lui. Il s'est contenté de traduire en croate une adaptation turque des *Fourberies*, intitulée *Ajar Hamza*, dont l'auteur est inconnu. La langue de Fehim Spaho abonde en turcismes et en expressions populaires bosniaques.

C.

Une contribution croate au culte poétique de Napoléon le Grand. — Un poète croate, aujourd'hui presque oublié, a eu la chance de voir une de ses poésies à la mémoire de Napoléon Ier royalement récompensée par son neveu Napoléon III. Nous voulons parler de Danilo Medić, poète, voire nationaliste croate bien que de religion orthodoxe (Il est vrai que peu de temps avant sa mort survenue à Belgrade, il s'est proclamé Serbe.) Dans la préface de son recueil de poésies [1] il nous raconte lui-même la merveilleuse aventure de ses vers destinés au grand Bonaparte et traduits en français, envoyés à son malheureux homonyme, installé en Angleterre, peu de temps après la catastrophe de Sedan. S'il faut le croire, — et rien hormis son récit ne nous garantit le fait — Napoléon III en exil aurait accueilli ces vers d'un cœur sensible et d'une main singulièrement munificente.

Voici le récit de Medić, à propos de son poème « A Napoléon Ier » composé de 117 vers harmonieusement cadencés et aux rimes alertes : « Quelques-uns parmi ces poèmes, dit-il dans l'avant-propos de son mince recueil publié à Zagreb, en 1873, ont été traduits en russe, allemand et français. Parmi ces derniers se trouve aussi le poème « A Napoléon Ier », que je traduisis, après l'avoir fait impri-

[1] *Različite Pjesme prvog doba* Danila Medića, U Zagrebu, tiskara Dragutina Albrechta, 1873. — Sur Medić, né en 1844 à Doljani dans la région de la Lika en Croatie, décédé, à l'âge de 36 ans, phtisique, à Belgrade en 1879, voir l'étude publiée par Ivan Krnic dans la revue *Hrvatska Smotra* en 1907, p. 297.

mer, en prose française, et que j'expédiai à Napoléon III. A la suite de quoi je reçus de son secrétaire la réponse que voici :

Chiselhurst

Cambden-house, 2 novembre 1872,

Monsieur Médić !

L'Empereur a reçu la lettre que vous lui avez adressée ainsi que les vers que vous avez composés en l'honneur de Napoléon Ier son oncle. Sa Majesté les a lus avec plaisir ; Elle a apprécié les sentiments nobles et élevés qui vous les ont inspirés, et ceux que vous avez exprimés dans ce chant d'admiration pour l'Auguste Chef de la dynastie. Sa Majesté me charge de *vous offrir tous ses remerciements* [1]. Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée ».

Le secrétaire de l'Empereur : Pietri m. p.

En même temps, poursuit Medić, le marquis Hautefleuve m'envoya 128 napoléons, ce qui au cours de change de l'époque faisait à peu près 1.100 florins, 80 hellers en monnaie autrichienne. Je ne voulais publier aucune de ces deux lettres pour ne pas courir le risque d'être proclamé « bonapartiste engagé » (*sic*), d'autant plus que l'opinion politique n'a rien de commun avec l'art. En dehors de toute autre considération je soumets donc la situation de fait au lecteur lequel ne manquera pas d'en juger en toute justice ».

Que faut-il croire de cette histoire ? Si la lettre de Pietri répond bien aux usages de la courtoisie, l'envoi d'argent n'est-il pas suspect en raison de l'énormité même de la somme en question ? Ne fut-il pas inventé de toute pièce, ou le montant corrigé par la fertile imagination de notre poète, lequel, ainsi qu'on le voit d'après le ton général de sa préface, avait un goût prononcé pour le mystère sinon pour la mystification. Son biographe Ivan Krnic, bien qu'appartenant aux mêmes tendances politiques — parti dit du droit croate, dont le fondateur était Starčević — signale d'ailleurs dans la vie mouvementée de notre poète, grand voyageur et polyglotte maint trait, qui montre que Danilo Medić, pauvre journaliste aux époques de sa plus grande prospérité, ne dédaignait pas certains airs qui devaient épater ses braves concitoyens. Toujours est-il que cet étalage de relations avec Napoléon devait lui attirer des invectives de ses adversaires politiques lesquels lui reprochaient vivement de se vanter d'une lettre de Pietri, « fils du plus fameux policier d'Europe », ainsi que du cadeau du « tyran de Décembre et héros de Sedan » [2].

R. M.

[1] Souligné dans le texte.

[2] *Obzor*, du 16 juin 1875, cité par Krnic.

Les noms français des villes yougoslaves. — Dans des chroniques hebdomadaires publiées par le *Temps*, M. Abel Hermant sous le masque de Lancelot s'est fait, comme chacun sait, le défenseur de la langue française. Dans ce rôle, le 26 octobre de cette année, il répondait à « une correspondance infinie à propos de Vilna et plus généralement des noms de villes qui changent de nationalité ».

» Vilno-Vilna-Vilnius, disait-il, n'est que le cas le plus récent de ces rectifications d'état civil ; on ne les compte plus depuis 1914. Cela a commencé par Saint-Pétersbourg, dont le pauvre tsar Nicolas II a fait Pétrograd, pour substituer un nom bien russe à un nom de consonnance allemande. Et, sans doute, il était bien maître de le faire, comme les Norvégiens de donner à leur capitale, ci-devant Christiana, le nom d'Oslo, et les Turcs de préférer Istamboul à Constantinople. Mais les villes « rachetées » ont toutes repris leur nom d'origine, et les peuples qui sont rentrés dans leur bien, tout frémissants encore de la lutte et de la victoire, n'admettent pas que par ignorance ou inadvertance on leur donne le nom qui jusqu'ici figurait sur tous les atlas. Un conférencier que je connais, qui faisait une tournée en Orient, fut averti qu'à Zagreb il serait impitoyablement sifflé s'il ne perdait pas une mauvaise habitude qu'il avait depuis le collège d'appeler cette ville Agram.

« Les particuliers n'aiment pas qu'on écorche leur nom, mais, quand la chose arrive, ils font semblant d'en sourire : les peuples qui, par la conquête ou simplement par une opération de recel, ont recouvré une ville autrefois perdue, et qui se sont empressés de lui rendre son ancien nom ou de lui en donner un de leur langue, se tiennent pour gravement offensés si vous négligez de vous mettre au courant de ces variations, et si vous n'êtes pas, j'allais dire : à la page, enfin à la carte. Ils sont intraitables là-dessus.

« Dire Dorpat (Tartu) ou Reval (Tallinn) à un Estonien, m'écrit un correspondant inconnu, dire Libau (Liepaga) à un Letton, Helsingfors (Hesinki) ou Viborg (Viepuri) à un Finlandais, ce sont autant d'injures, car c'est leur rappeler des temps de servitude. Une règle me paraît facile à trouver... »

« Elle me paraît aussi bien facile. Nous ne parlons ni finnois, ni letton, ni estonien, ni russe, ni même allemand : nous parlons français. Les grands-pères de nos grands-pères francisaient tous les noms, aussi bien ceux des personnes, que ceux des pays et des villes. Quand, à la cour de Louis XIII, on reçut la visite à l'esbroufe de Georges Villiers, duc de Buckingham, on l'appela d'une seule voix « monsieur de Bouquaingant ». Je crois que si un de ces respectables ancêtres revenait parmi nous et s'enquérait de la résidence royale à Londres, nous devrions lui répondre, sous peine de n'être

pas compris : « Le roi Georges demeure au palais de Bouquaingant ».

« Nous avons fini par nous apercevoir que ces déformations étaient ridicules, et nous y avons renoncé pour les noms de personne : nous les prononçons tant bien que mal comme nous imaginons qu'on les prononce *at home* et nous n'en modifions pas l'orthographe. Pour les noms géographiques, tantôt nous les traduisons, tantôt nous essayons de les transcrire. Nous avons de tout temps traduit *London*, ou plutôt *Londinium*, par Londres, et les Anglais ne se formalisent pas de lire dans les dictionnaires que leur capitale, qui en leur propre langue s'appelle London, en la nôtre s'appelle Londres. Lorsque nous nous bornons à transcrire le nom du moins mal qu'il nous est possible il n'en devient pas moins un mot français, et, comme nous ne remanions le dictionnaire qu'une fois au plus par siècle, les intéressés doivent comprendre que nous ne tenions en ceci à peu près aucun compte des caprices de la politique...

« Je saisis l'occasion de solliciter l'indulgence des Yougoslaves mais, tout en protestant que je n'ai à leur égard aucune méchante intention, et que je serais désolé de leur faire une peine, même légère, je dois leur avouer que jamais, au grand jamais, je ne me résignerai à traiter de Dubrovnik la charmante Raguse. Je ne consentirai pas davantage à changer Spalato en Split, qui a l'air d'un nom de chien.

« Il arrive parfois que le nom soit transcrit avec une exactitude rigoureuse, en d'autres termes que nous l'empruntions purement et simplement à la langue du pays ».

La doctrine du spirituel grammairien de l'Académie française nous semble irréprochable. Pourquoi se contredit-il dans l'application qu'il en fait à deux au moins des trois noms yougoslaves qu'il cite ? Nous ne parlons pas allemand, dirons-nous avec lui, c'est pourquoi nous préférons dire Zagreb plutôt qu'Agram qui n'est que le nom donné par les Allemands à une ville qui ne fut jamais allemande. De même pour Split, dont Spalato est le nom italien. C'est à l'italien que nous avons fait cet emprunt, fixé assez récemment. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, on a hésité entre Spalato et Spalatro, avec une préférence pour la deuxième forme.

De toutes les villes du littoral, Raguse est à peu près la seule dont le nom ait été vraiment et depuis longtemps francisé, pour des raisons historiques et philologiques qu'il est inutile d'étaler ici. Nous disons à peu près la seule, car le français a eu un nom pour Zara (Zadar), c'est *Jadres*, que l'on trouve chez Villehardouin et dans les récits de voyageurs jusqu'à la fin du XVe siècle. Nous sommes convaincu que Lancelot ne pousserait pas le goût de l'archaïsme jus-

qu'à ressusciter une forme qui avait disparu bien avant sa première incarnation.

Pour nous, nous respecterons la règle qu'il a posée, c'est à dire que nous continuerons à dire Raguse, mais nous préférerons Zagreb à Agram, Ljubljana à Laibach et Split à Spalato, même au prix de la fatigue d'oublier les noms que nous avons appris au collège.

D.

Un journaliste français expulsé de Zagreb en 1867. — Sous ce titre, nous avons publié dans le nº 9 des *Annales* (avril-juin 1939, pp. 108-112) une note sur le séjour de Louis ou Ludovic Rigondeaud-Peyramont en Croatie. La liste de ses ouvrages, cités d'après le Catalogue général de la Bibliothèque nationale de Paris, est à compléter par ses articles, publiés en 1876 dans *L'Illustration*, de Paris, en collaboration avec P. Kaufmann, sous le titre : *Voyage à travers l'insurrection orientale*, accompagnés de nombreux dessins (V. *Essai de Bibliographie Française sur les Serbes et les Croates*, 1544-1900, par Nicolas S. Petrovitch, Belgrade, 1900, p. 135).

CHRONIQUE

Le cent cinquantième anniversaire de la Révolution française. — La France s'était proposé de célébrer pacifiquement en cette année 1939, le cent cinquantième anniversaire des débuts de la Révolution française. Le désir de s'associer à ces fêtes s'était exprimé dans tous les pays où persiste le culte des généreux principes de liberté et d'égalité. Mais à peine ces commémorations avaient-elles commencé que la France était mise en face de la nécessité de défendre ces mêmes principes, et l'histoire en train de se faire rejetait dans l'ombre les rappels de l'histoire passée.

A Zagreb et en Croatie, pourtant, plusieurs manifestations ont eu lieu, moins nombreuses qu'elles n'avaient été prévues. Le 14 juillet, la Société des Amis de la France de Zagreb, tenait comme à son habitude une séance solennelle, où cette fois la Révolution faisait le sujet des discours prononcés par M. Georges Gueyraud, Consul de France, et par M. A. Dabinović, professeur à la faculté de Droit. A Varaždin, au cours d'une fête organisée par le Cercle français, sous la présidence de M. Franjo Troper, Mlle Jelka Spitzer évoquait la Révolution et indiquait son influence sur l'Illyrisme. Le 10 novembre à l'Université populaire de Zagreb M. Dayre parlait de l'héritage de la Révolution française. Dans plusieurs autres villes étaient tenues des conférences analogues.

La presse, tout en faisant une large place au compte rendu de ces commémorations, y apportait sa contribution. Par exemple dans les *Novosti* des 5 et 6 mai, M. Ferdo Šišić, l'éminent historien croate, donnait une longue étude sur « Les premiers jours de la Révolution française, du 5 mai au 23 juin 1789 ». Les *Annales de l'Institut de Zagreb* ont consacré aux conséquences de la Révolution en Croatie deux articles de MM. Dabinović et Antoljak. Elles contiennent dans le numéro présent deux notes sur l'attitude de deux grands Croates, Antun Radić et Ante Starčević, à l'égard de cet événement. Pendant l'année 1940 elles publieront les dépêches où l'envoyé ragusain à Paris, Favi, rendait compte quotidiennement des faits dont il était le témoin (de 1789 à 1792).

Le troisième centenaire de la naissance de Racine. — Malgré l'incertitude des temps et les préoccupations et les inquiétudes qui occupent les esprits, le troisième centenaire de la naissance du plus grand des tragiques français a été célébré à Zagreb par des conférences, des récitations, des articles.

A l'Université populaire, M. Paul Masset a montré que le Racine qu'on imagine communément, surtout à l'étranger, à travers les souvenirs scolaires n'est point le Racine réel, que sous l'élégance, l'harmonie, la pompe du langage il faut savoir retrouver la violence des sentiments, les troubles des passions, et que, lui-même passionné entre tous, il a su être le véritable et le profond poète du tragique de la passion.

Après avoir, dans une étude intitulée *Racine pjesnik tragedije* (Zagreb, Tipografija, 1939, 26 pp.) posé la question s'il ne faut pas dire plutôt le *sombre* que le

tendre Racine, M. Drago Čepulić, « dans un article de la revue *Život* (nº 8, 1939, *Savremenost vjerskih Racine-ovih inspiracija* ») fait voir que certaines des préoccupations les plus actuelles, le racisme par exemple, ont déjà leur place dans le théâtre racinien. Enfin dans l'*Obzor* (21 décembre 1939) il donne les raisons pour lesquelles les Croates doivent, mieux que d'autres, comprendre et aimer l'œuvre de ce poète : « Nous aussi, nous sommes une partie de l'Europe occidentale et l'esprit qui jaillit des œuvres de Racine est le même que celui dont notre littérature est l'expression. C'est un esprit fondé sur deux bases essentielles : l'antiquité grecque et la croyance judéo-chrétienne dans la transcendance de Dieu. A notre époque plus que jamais, tandis que notre Europe malade est ébranlée jusque dans ses assises, il est bon de nous souvenir de nos traditions communes françaises et croates. Elles sont communes en ce sens que Racine nous apparaît comme nôtre ; si par la langue son œuvre appartient à l'héritage français, par l'esprit il est à nous aussi, parce que la civilisation française et la nôtre ont grandi dans le même berceau, se sont abreuvées au même sein. Sans doute n'avons-nous pas atteint le niveau de la civilisation française ; nous n'avons pas de tragique égal à Racine, mais notre livre antique écrit sur les bords de l'Adriatique croate évoque le même esprit humaniste et chrétien dont s'inspire aussi Racine ». M. Čepulić magnifie en ces heures de crise européenne la signification de l'humanisme, tel qu'il se trouve exprimé dans les deux littératures : « De cet esprit d'amour et de foi, de cet esprit de l'Hellade et du christianisme, s'inspirent nos vieux livres en Dalmatie : « Judith », de Marulić, « le fils prodigue », « Dubravka » et « Osman » de Gundulić, le drame » Eléna » de Palmotić, d'autres encore. Quand nous célébrons Racine nous célébrons donc l'esprit de notre Adriatique croate, l'esprit croate en général, parce que nous sommes les héritiers des mêmes sphères intellectuelles dont Racine a été aussi le fidèle héritier ». M. Čepulić rappelle que la logique latine et les autres qualités de l'esprit français ont toujours attiré un Šenoa, un Tomić, un Matoš et un Starčević : « A l'esprit français nous lie tout ce qui constitue justement la grandeur de Racine, parce que l'illustre poète représente merveilleusement sa nation. Il réunit dans son cœur les qualités de la forme, de la raison, la mesure de l'esprit, puis l'amour pour l'humanité et la logique de la foi qui aboutit elle-même à l'amour. Notre Starčević, qui était plein de tempérament, disait en parlant de lui-même : » Tout le mal que je pourrais désirer à quelqu'un, que le Tout-Puissant le fasse retomber sur moi. » L'âme croate ne connait pas l'idéologie de la haine, pas plus que ne la connaissait Racine qui souffrait de la tragédie humaine, comme le jour où à Thèbes les frères devaient s'entretuer... Nous sommes humanistes, nous avons été bercés par la même Eglise qui a formé Racine et les Français ; l'esprit qui vit dans les œuvres de Racine anime notre littérature ragusaine et dalmate ; l'esprit français a été toujours aimé chez les Croates, parce qu'il correspond à notre nature, à nos nécessités intellectuelles et morales ».

A l'appui des affirmations de M. Čepulić on pourrait apporter ce que M. Batušić dit de la fortune de *Phèdre* sur la scène croate, dans le prochain numéro des *Annales*, où sont examinées aussi les traductions croates de quelques-unes des tragédies de Racine.

Le théâtre national de Zagreb, qui prépare pour le printemps prochain une représentation de Britannicus, dans une traduction nouvelle de M. T. Prpić, a voulu au moins marquer la date anniversaire de la naissance du poète par une « Académie solennelle ». Après deux conférences de MM. Ivanišević et Batušić, Mme Vika Podgorska, M. Dubravko Dujšin ont récité des extraits de la traduction de Phèdre par Šenoa, M. Ivo Mirjev a dit une scène de Bérénice dans le texte français.

En rendant compte de cette cérémonie, à laquelle assistait un nombreux public,

toute la presse de Zagreb s'est associée à la commémoration qu'elle aurait souhaitée plus grandiose et plus conforme à la tradition du théâtre de Zagreb.

Le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Charles Péguy. — Dans un feuilleton de l'*Obzor* (2 décembre) M. Drago Čepulić ramasse les traits principaux de la vie et de l'œuvre de Péguy « à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa mort héroïque ». Cet anniversaire a inspiré aussi une conférence de M. Jean Lacroix tenue à l'université populaire de Zagreb le 27 octobre. Le conférencier s'est attaché à remettre en lumière la curieuse personnalité de l'écrivain, son évolution morale et son action qui s'est élargie sans cesse après sa mort. M. Čepulić note à cet égard que désormais « pour la jeunesse ses œuvres sont pour ainsi dire un manuel d'éducation spirituelle ».

Le quatre-vingtième anniversaire d'Henri Bergson. — Le quatre-vingtième anniversaire du grand philosophe a fourni aux philosophes et aux journalistes de Zagreb comme de Belgrade l'occasion d'exposer les principes essentiels de sa doctrine et de rechercher l'influence qu'elle a exercée en Yougoslavie. Nous empruntons à l'*Echo de Belgrade* (du 26 octobre 1939) les passages principaux d'un article de M. Milošević qui résume ce que l'on a écrit sur ce propos :

« De tous les philosophes modernes Bergson a été assurément celui qui a exercé le plus grand rayonnement à l'étranger ; à un moment même, son nom était plus connu et plus célébré dans les cercles intellectuels étrangers qu'en France, car le pays de Descartes et du rationalisme opposait quelque résistance à la vague du subconscient qui menaçait fortement les positions de la raison. Mais l'influence bergsonienne a rayonné avec plus d'éclat sur les mouvements littéraires et artistiques d'après-guerre, qui trouvaient dans l'intuitionnisme de Bergson une justification de leurs tendances extrêmes. Tel était justement le cas de la Yougoslavie où le bergsonisme a été fort à la mode dans cette période de fermentation spirituelle et artistique, avant qu'un certain ordre eût été rétabli dans le monde des lettres et des arts. Quelle est donc la cause de l'enthousiasme manifesté pour le bergsonisme, le plus souvent mal interprété selon les besoins des écoles littéraires ? Cet intérêt s'explique en partie par les penchants de notre mentalité slave pour les tendances romantiques que le bergsonisme recélait en lui, par le fait même qu'il donnait la primauté aux éléments irrationnels de l'homme.

« En dehors de cette popularité de Bergson dans le monde littéraire et artistique, sa philosophie a marqué d'une forte empreinte la nouvelle génération des philosophes à Belgrade », philosophes officiels », comme le disait Ch. Péguy, le génial élève du grand Bergson, c'est-à-dire les professeurs de l'Université — ou philosophes indépendants qui élaborent leurs conceptions philosophiques loin des chaires d'écoles. Le doyen des philosophes serbes M. Brana Petronijević, dès avant la guerre avait commenté l'œuvre de H. Bergson ; à l'occasion de l'anniversaire il vient de publier aussi un article de caractère informatif dans la *Politika*. En l'année 1920, en pleine ébullition spirituelle et sociale, parut le premier livre fortement inspiré du bergsonisme et du pragmatisme. C'était « Le nouvel humanisme » de M. Djurić et Pr. Slankamenac, deux professeurs qui ont écrit un livre à l'usage du grand public, pour vulgariser avec enthousiasme la nouvelle philosophie. Dans la suite, il est certain que M. Djurić a beaucoup emprunté au bergsonisme pour l'élaboration de sa conception slave du monde. Un autre universitaire de Belgrade, M. N. Popović, a traduit une conférence du maître français « L'âme et le corps », et plus récemment M. Ph. Medić, ancien élève de la Sorbonne, a publié une traduction de l'œuvre capitale de H. Bergson « L'évolution créatrice », qu'il a fait précéder d'une importante introduction critique.

« Parmi les philosophes indépendants M. D. Stojanović publia en 1925 une « Philosophie de H. Bergson » où il a saisi avec beaucoup de clarté et de compréhension l'essence de la pensée du maître français. M. Stojanović avait constaté que jusqu'alors H. Bergson n'avait pas produit une métaphysique et une morale, mais chacun sait qu'il a depuis cette date complété sa pensée dans le volume : « Les deux sources de la morale et de la religion ». L'intérêt de M. Stojanović pour Bergson est très caractéristique, en ce sens qu'il dénote l'affinité des Slaves pour la philosophie de l'intuition, car l'auteur de cet essai est aussi le meilleur connaisseur de la pensée philosophique et religieuse russe.

« Le pragmatisme et le bergsonisme ont agi également sur le développement de la pensée d'autres philosophes ou essayistes indépendants tels de M. Vl. Vujić ou Mlle X. Atanasijević. L'évolution de M. Vujić est caractéristique à bien des égards : parti de cette base, il a atteint le spiritualisme et l'ascétisme chrétiens. Son cas rappelle celui d'un certain nombre d'intellectuels français qui par Bergson ont retrouvé la foi et l'Eglise catholique et qui ont mis à profit le bergsonisme pour renouveler l'apologétique chrétienne. M. Vujić a fait le même chemin pour retrouver la foi, mais avec un penchant slave qui l'a porté aux extrêmes, puisqu'il est tombé dans l'ascétisme des anachorètes d'Orient.

« Nous avons déjà dit qu'on s'était servi du bergsonisme ou plutôt d'un bergsonisme, mal compris souvent par des esprits superficiels qui n'ont pas lu une seule ligne de Bergson, pour justifier des exagérations comme cette libération de toutes les règles et de toutes les disciplines que certaines écoles littéraires et artistiques d'après-guerre ont proclamée, il est difficile d'en saisir toutes les traces, éparses çà et là dans les manifestes ou les élucubrations programmatiques. Cependant il existe une tentative plus sérieuse d'utiliser dans ce sens le bergsonisme, due à un de nos essayistes, M. St. Vinaver, qui, en 1923, publia dans la revue *Misao* une « Esthétique bergsonienne ». D'autre part un philosophe universitaire, M. D. Nedeljković, titulaire de la chaire de philosophie à la Faculté des Lettres de Skoplje, s'est posé en détracteur du philosophe français. Il publia il y a deux ans un « Anti-Bergson », mais ce n'était pas du point de vue d'un Benda, un des premiers critiques de la « philosophie de la mobilité », mais comme certains extrémistes l'ont fait plus récemment en France, en traitant Bergson de « philosophe bourgeois ». L'influence du bergsonisme dans d'autres domaines, comme celles qu'ont subie en France Georges Sorel et son école dans l'interprétation des phénomènes sociaux et politiques, tendant à libérer la pensée socialiste de la rigidité marxiste, n'a produit presque aucun effet en Yougoslavie. A notre connaissance il existe un article paru en 1928 dans le journal zagrébois *Novosti*, mais écrit à Belgrade, où un auteur anonyme essaya à l'aide de la pensée bergsonienne d'expliquer, non sans hardiesse, un certain nombre de problèmes de notre vie politique, tels que le fédéralisme, présenté comme une création continue ; cet article indiquait comment les hommes politiques, en s'inspirant du bergsonisme, auraient pu se libérer de conceptions et de catégories stratifiées pour saisir la réalité mouvante de la vie et trouver sans difficulté des solutions adéquates aux problèmes de la politique.

» Enfin, tout récemment dans la revue *Pravna misao* (La pensée juridique) M. Tucaković a fait paraître une étude sur l'influence de Bergson dans les disciplines juridiques.

» Parmi les Croates, il n'y a pas de philosophe ni de critique qui ne se soit intéressé au grand philosophe français. En 1914, l'écrivain M. Josip Badalić a publié dans l'*Obzor* une correspondance de Paris où il rendait compte des fameux cours du Collège de France auxquels un public mondain se pressait comme aux « générales ». De même en 1928, lorsque Henri Bergson obtint le prix Nobel, M. Ivo Hergešić adressa une intéressante correspondance de Paris sur le philosophe de

l'élan vital. M. Vlad. Filipović dans son étude « Les tendances fondamentales de la philosophie contemporaine » parue en 1935 consacre un chapitre à la philosophie bergsonienne de l'intuition. M. Hyacinthe Bošković dans son ouvrage « Les nouveaux courants dans la philosophie moderne » analyse l'œuvre du philosophe français, en observant que sa critique du matérialisme est plus intéressante que sa réfutation de l'idéalisme. M. Bošković estime qu'il a apporté les plus puissants arguments aux thèses du spiritualisme.

« L'*Obzor* consacre à M. Bergson un nouveau feuilleton dû à M. Slobodan Žarković qui expose d'abord l'ampleur de la pensée bergsonienne, puis d'une façon condensée analyse les idées essentielles qui ont fait sa gloire.

» La *Hrvatska Straža*, organe catholique, a d'abord annoncé le 80e anniversaire d'Henri Bergson puis, dans un autre numéro, a reproduit l'article d'Antonia Lombardi paru dans l'*Osservatore Romano* sous le titre « L'erreur fondamentale de Bergson » qui définit l'attitude de la philosophie chrétienne traditionnelle à l'égard de la solution intuiviste du problème de la connaissance. L'article reproche à l'intuitionnisme, à l'irrationnalisme, à l'anti-intellectualisme d'avoir envahi le domaine des sciences de l'esprit, parallèlement avec l'anarchie d'après-guerre ».

Le jubilé de M. Slobodan Jovanović. — La presse belgradoise a consacré de nombreux articles à la personnalité et à l'œuvre du grand historien serbe à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, et le journal *Politika* a réservé toute une page à des témoignages d'écrivains qui en ont étudié les divers aspects. M. Dj. Tasić a dit sa place dans les disciplines juridiques ; M. V. Čorović a parlé de l'historien qui a écrit toute l'histoire de la Serbie depuis l'époque des défenseurs de la Constitution jusqu'à la mort du roi Alexandre Obrenović, c'est-à-dire de 1842 à 1903 sans compter de nombreuses études de détail ; Mme Isidore Sekulić a étudié l'écrivain et l'artiste ; M. Jov. Djordjević a résumé les mérites du sociologue.

Nous voudrions rappeler ici que M. S. Jovanović a consacré un volume d'études pénétrantes aux « Chefs de la Révolution française », dont une traduction française serait très souhaitable.

LES LIVRES : Jorjo Tadić, **Promet putnika u starom Dubrovniku**, Dubrovnik, 1939, in-8°, 336 pp. — La position de Raguse au point d'aboutissement sur l'Adriatique d'une des plus importantes routes balkaniques, a fait pendant des siècles de la petite république une des étapes les plus fréquentées du littoral. A cela s'est ajouté, à partir de la conquête de la péninsule par les Turcs, un rôle d'observatoire politique qui a coïncidé avec l'importance commerciale du port ragusain accrue du fait des privilèges obtenus dans l'empire ottoman. De là le nombre de voyageurs de tout genre et de tout pays poussés par des préoccupations et des intérêts très divers, dont M. Tadić a pu relever la présence, à travers les documents des archives ragusaines. Ce sont les Français, pèlerins, diplomates, commerçants, savants et simples curieux qui — à la différence de ce qui se passe aujourd'hui — ont été les plus nombreux, pour des causes surtout politiques sans doute : les envoyés de France à la Porte, au XVIe et au XVIIe siècle, choisissaient de préférence la route de Raguse. Beaucoup de ces Français ont écrit, et parfois publié leurs journaux de voyage, dont M. Tadić a extrait les passages les plus intéressants pour la connaissance de Dubrovnik dans le passé, et les plus suggestifs de la nature et de la qualité des impressions rapportées. Ainsi analyse-t-il les récits de Chesneau, Nicolaÿ, Lescalopier, Palerne, Bordier, des Hayes, du Loir, Quiclet, Poullet, Spon et Pouqueville, qui ne reçoit pas la place qu'il mériterait pour avoir donné un tableau complet et précis de Raguse à la fin de la république. A ces noms et aux livres cités il serait facile d'en ajouter beaucoup d'autres. Mais

ceux que M. Tadić a étudiés et utilisés suffisent pour composer un tableau intéressant et varié, et pour esquisser un chapitre de l'histoire des voyages et des connaissances géographiques. Les matériaux extraits des archives sont, suivant l'habitude de M. Tadić, d'une abondance étonnante et pour la plupart inédits.

D.

Bibliothèque de l'Institut français de Zagreb. — L'espace disponible dans les quatre fascicules annuels des *Annales de l'Institut* ne permet pas de publier des travaux de longue haleine, ou ce ne pourrait être qu'en échelonnant la publication sur plusieurs années. Pour remédier à cet inconvénient, qui est sérieux, une collection vient d'être créée sous le nom de *Bibliothèque de l'Institut français de Zagreb*, qui comprendra deux séries : la première sera réservée à des textes et des documents, la seconde à des études et des travaux originaux de littérature, d'histoire, de géographie, d'ethnographie etc. relatifs à la Croatie et plus généralement à la Yougoslavie, et à leurs rapports avec la France. Le volume qui inaugure la première série, et dont deux fascicules ont déjà paru, est le premier des Mémoires du général Neustaedter. Ces Mémoires constituent une source de premier ordre pour l'histoire du mouvement de 1848 en Croatie et de ses conséquences.

Né à Bratislava en 1796 d'une famille protestante, entré dans l'armée après des études à l'Académie thérésienne, Neustaedter avait pris part à la campagne de France et fait partie des troupes d'occupation de 1815 à 1818. Arrivé en Croatie en 1830, il avait eu un moment sous ses ordres Jelačić, bientôt son égal. Définitivement fixé en Croatie, il y prenait sa retraite et consacrait ses dernières années à écrire en français ses souvenirs, entièrement rédigés, sinon tout à fait mis au point, à sa mort en 1866.

Lié d'amitié avec Jelačić, auquel il s'était volontairement subordonné dès le début de la lutte contre les Magyars, ayant pris part ou assité à la plupart des événements qu'il raconte, ayant reçu des confidences de quelques-uns des acteurs de premier plan sur les motifs ou les à-côtés qu'il n'avait pas observés directement, soucieux avec cela d'impartialité, ce général autrichien, devenu Croate d'adoption, est un témoin digne d'audience.

Il place les événements en Croatie dans le cadre de la monarchie austro-hongroise. Cette préoccupation l'amène à raconter la campagne de Radetzky en Italie, à résumer les mouvements révolutionnaires des Hongrois et des Serbes d'Autriche. Là son récit n'a pas la valeur d'un témoignage, sans cependant être jamais dépourvu d'intérêt. Il envisage toujours les faits — jusque dans son exaltation de Jelačić — du point de vue d'un loyal sujet de l'empereur d'Autriche, mais d'un sujet que son dévouement n'aveugle pas et qui sait reconnaître les fautes de la dynastie autrichienne.

Restés manuscrits dans les collections de la Bibliothèque universitaire de Zagreb, les Mémoires de Neustaedter ont été utilisés plus ou moins largement par les historiens croates, moins cependant qu'ils auraient mérité de l'être. C'est pourquoi il a semblé utile de les publier intégralement, d'autant plus que leur lecture n'intéresse pas seulement les professionnels de l'histoire.

Les notices sur l'auteur et l'ouvrage, les notes et commentaires seront donnés après le texte, qui comprendra au moins deux volumes grand in-8.

TABLE DES MATIÈRES

Rudolf Maixner. — A. T. Brlić, émissaire du ban Jelačić en France 1
La Croatie vue par Victor Tissot 228
Stjepan Antoljak. — Comment la Dalmatie devint française 50
Les répercussions de la Révolution française en Croatie 68
La remise aux Français de Rijeka (Fiume), du littoral croate et de la Croatie d'au delà de la Save 138
Antun Dabinović. — La Révolution française et le nationalisme croate. 61
Les Angevins en Croatie et en Hongrie, II 84
Josip Tomić. — A.-G. Matoš et la littérature française 95
Antun Barac. — Note sur Šenoa et les Français 125
Grga Novak. — Le régime français à Split 189
D. — Une traduction française de Marko Marulić 221
Variétés littéraires. — Mirko Bogović, La gloire et l'amour 150
Mélanges. — Ch., Un jugement sur le rôle de la Révolution française dans l'histoire croate, 103. — M., La mort de Gambetta et la jeunesse estudiantine croate, 104. — M., Une discussion sur la langue française à la diète croate de 1861, 106. — Milan Stanuljak, Les livres de Lhomond en Croatie, 107. — R. M., Un journaliste français expulsé de Zagreb en 1867, 108, 245. — M., Strossmayer vu par Émile de Laveleye, 112. — R. M., Le marquis de Pimodan, compagnon d'armes de Jelačić, 185. — C., Ante Starčević et la Révolution française, 239. — C., Les Fourberies de Scapin en croate, 240. — R. M., Une contribution croate au culte de Napoléon le Grand, 241. — D., Les noms français des villes yougoslaves, 243.
Chronique. — Un jugement sur la valeur artistique du film français (M. L.), 57. — Le centième anniversaire de la mort du général Slivarich (R.), 57. — Thèses de doctorat, 57. — Les livres : Ivo Krbek, Petar Skok, 58. — Une exposition d'artistes yougoslaves à Paris, 117. — Conférenciers français à Zagreb, 118. — Thèses de doctorat, 119. — Un cercle français à Ljubljana sous le régime autrichien, 119. — A propos du mot « raguser » (M.), 119. — Le centenaire de la loi française de 1838 sur les aliénés, 120. — Les livres : P. Guberina, M. Breyer, *Naš Jadran*, 121. — Le cent cinquantième anniversaire de la Révolution française, 246. — Le troisième centenaire de la naissance de Racine, 246. — Le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Charles Péguy, 248. – Le quatre-vingtième anniversaire d'Henri Bergson, 248. — Le jubilé de M. Slobodan Jovanović, 250. — Les livres : J. Tadić, *Bibliothèque de l'Institut français de Zagreb*, 250.

Le Gérant : R. Bussière.

Imprimé par R. Bussière à Saint-Amand (Cher), France. — 21-5-1940.